



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2423
9 janvier 2015
1,20 € • DOM: 1,80€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

OUVRIÈRE

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Attentat terroriste à Paris

**Un acte ignoble
qui ne peut être
le fait que
d'ennemis des
travailleurs**

Grève des médecins

**Comment le
gouvernement
veut se refaire
une santé**

page 4

Pouvoir d'achat en baisse

**Les mensonges
des chiffres
officiels**

page 6

Élections en Grèce

**Que proposent
Tsipras et
Syriza?**

page 16

Que l'année 2015 soit celle du monde du travail !

Invité exceptionnel de la matinale de France Inter après ses vœux télévisés du 31 décembre au soir, Hollande a décidé d'occuper le terrain médiatique. Il voulait, paraît-il, « parler » à sa gauche. Tout ce qu'il aura réussi à faire, c'est convaincre les travailleurs qu'il n'y a rien, absolument rien, à attendre de lui et de son gouvernement.

Hollande s'est gargarisé de la baisse d'impôt pour les plus modestes. Mais ce qu'il promet de la main gauche, il le reprend déjà de la main droite. Tous ceux qui ont renouvelé leur abonnement transport dans la région parisienne l'ont constaté, il faut payer plus cher. Il faut payer plus pour le gaz, plus pour les billets de train. Il faudra payer plus cher encore pour l'électricité qui a pris 2% au 1^{er} novembre dernier et qui va encore augmenter.

Il se trouve que les nouvelles taxes sur le carburant - 2 centimes sur l'essence et 4 centimes sur le diesel - sont assez indolores parce que le prix du pétrole a baissé. Mais ce n'en est pas moins un manque à gagner de l'ordre de 100 euros par an et par ménage.

Hollande s'est engagé à ce qu'il n'y ait plus de hausses d'impôt ni de nouvelles taxes en 2015. Mais si le gouvernement décide d'augmenter les tarifs comme il le fait avec la hausse de 15% sur le timbre rapide, il n'y a pas besoin de créer de nouvelles taxes. Et c'est sans parler des mille et un services qui, jusque-là gratuits, deviennent payants parce que la Sécurité sociale ou les collectivités locales changent leurs règles. Il ne faut pas se voiler la face. Il faudra bien que la population paye pour les 21 milliards de coupes dans les dépenses publiques.

Pour preuve de son supposé ancrage à gauche, Hollande a vanté le compte formation individuel et le compte pénibilité. Des mesures de « justice sociale », a-t-il dit. Mais qu'est-ce que cela change à l'injustice de la situation ? À la misère et aux inégalités grandissantes ? Au fait que des millions de femmes et d'hommes sont privés de l'essentiel, un emploi ?

Cinq millions de personnes, de tous âges, sont privées d'un emploi qui permette de nourrir leurs enfants, de cotiser à la retraite. Privées d'un emploi qui permette de pouvoir se loger, d'obtenir un crédit, qui permette de vivre.

Et quelle est l'action de Hollande ? Nulle ! Toute sa politique se borne à arroser le patronat de milliards et à croiser

les doigts en espérant que ce dernier finira par embaucher de nouveau. Il faut attendre les effets du pacte de responsabilité qui vient tout juste d'entrer en application, nous dit-il. Mais quel est le premier bilan du crédit d'impôt compétitivité emploi ?

Avec le CICE, le patronat a touché en 2014 pas moins de 8 milliards. Dans le même temps, on a enregistré 180 000 chômeurs supplémentaires. Si ces 8 milliards avaient été utilisés par l'État pour embaucher dans les hôpitaux, dans les écoles ou encore dans les transports publics, il aurait pu créer 200 000 emplois. C'est dire que, même de manière limitée, le gouvernement pourrait agir contre le chômage.

Pendant la trêve de Noël, les annonces de licenciements et de fermetures d'entreprises ont continué. Arc International dans le Nord-Pas-de-Calais sera repris par un groupe américain avec 500 licenciements à la clé. Un abattoir de 400 personnes dans la Manche est menacé de redressement judiciaire. Cela fait cinq ans que les plans de suppressions d'emplois s'enchaînent dans tous les grands groupes capitalistes. Et le gouvernement laisse faire.

Hollande ne veut pas bouger le petit doigt contre ces licenciements. Il ne fait rien pour les salaires, rien contre le chantage patronal à la compétitivité. Pire, il justifie tout ce que fait la bourgeoisie et prend les désirs patronaux pour des ordres.

Après le pacte de responsabilité, Hollande mise tout sur la loi Macron qui veut généraliser le travail du dimanche, démanteler les Prud'hommes et faciliter les procédures de licenciement. C'est la preuve que Hollande fera une politique antiouvrière jusqu'au bout. Dans ses vœux, Valls l'a d'ailleurs annoncé sans fioritures : « Il faudra encore des années de sacrifices. »

Alors, que souhaiter pour 2015 ? Que les travailleurs se fassent entendre ! En 2014, on a entendu le patronat, le grand comme le petit, on a vu défiler les notaires, les avocats, les taxis... Aujourd'hui, ce sont les médecins qui défendent leurs intérêts.

Eh bien, faisons en sorte que l'année 2015 soit celle des travailleurs, des ouvriers, des employés, des chômeurs ! Faisons en sorte que le monde du travail dans son ensemble se lève, se batte pour ses intérêts et impose ses exigences !

Au sommaire

LEUR SOCIÉTÉ		NKM : madame plus pour les patrons	6	Allemagne	9
L'attentat contre Charlie Hebdo	3	Stationnement à Paris	6	Grèce	16
Baisse du pouvoir d'achat	3	Douai : fermeture du planning familial	6	IL Y A 110 ANS	
Taxe sur les transactions financières	3	CGT : c'est la politique de la confédération qui doit changer	7	Russie 9 janvier 1905 : le "dimanche rouge" ouvre la voie à la révolution	10
Le gouvernement veut se refaire une santé sur le dos des médecins	4	La mort de René Vautier	7	ENTREPRISES	
La médecine doit être un service pour tous	4	Bourges : économie capitaliste en crise	11	Leroy-Somer	12
Grève des médecins urgentistes	4	Des salariés empoisonnés par les pesticides	11	Foyer de vie de Saint-Leu-la-Forêt	12
La "grande réforme" de la formation professionnelle	5	SDF morts de froid	11	Recul des transports	13
Sécurité sociale : les patrons fraudeurs	5	"Tram-train" Nantes Châteaubriand	11	Tarifs SNCF	13
Ecomouv : tout pour les actionnaires	6	DANS LE MONDE		Ruptures "conventionnelles"	13
Fin de la "contribution exceptionnelle de solidarité"	6	Afghanistan	8	Arcelormittal	14
		Arabie saoudite	8	Groupe Faurecia	14
		Réfugiés syriens	9	RDL - Les Lilas	14
		Palestine	9	Sanofi - Quetigny	15
				Adoma (ex-Sonacotra)	15

Lutte Ouvrière dans les kiosques

Notre journal est disponible chez les marchands de journaux, distribué par les Messageries lyonnaises de presse (MLP).

Les idées que nous défendons doivent pouvoir entrer en contact avec un plus large public. C'est pourquoi nous comptons sur tous nos amis, militants et sympathisants ou lecteurs occasionnels. Ils peuvent intervenir auprès des marchands de journaux qu'ils connaissent, pour que ceux-ci affichent notre journal, et les en remercier, non seulement en leur achetant *Lutte Ouvrière* mais en les privilégiant pour leurs autres achats de presse. Ils peuvent aussi nous signaler les points de vente où *Lutte Ouvrière* n'apparaît pas, mais où ils pensent que ce serait souhaitable. Sur le site Internet de *Lutte Ouvrière* (rubrique « dans les kiosques ») on peut désormais trouver la liste des points de vente où notre journal est disponible.

Merci à tous nos lecteurs de faire mieux connaître *Lutte Ouvrière*.

L'attentat contre *Charlie Hebdo* : un acte ignoble

Mercredi 7 janvier, une attaque à la mitrailleuse a pris pour cible l'hebdomadaire *Charlie Hebdo* lors de sa conférence de rédaction. À l'heure où nous écrivons, le bilan de l'attaque serait de 12 morts et quatre blessés graves.

Il s'agit d'un geste ignoble, quels qu'en soient les auteurs. Quelle que soit son inspiration politique, ce type d'action terroriste ne peut être le fait que d'ennemis des opprimés. Les assassinats individuels n'ont jamais fait partie des méthodes du mouvement ouvrier et au contraire, se sont

toujours retournés contre les intérêts des travailleurs. L'attentat a visé des journalistes, semble-t-il choisis pour ce qu'ils ont dessiné ou écrit. Lutte Ouvrière s'élève vivement contre cet acte odieux et affirme sa solidarité avec les proches des victimes. Nous en connaissons certaines, et cela nous touche d'autant plus.

Cet attentat est-il le fait de militants « djihadistes » contre *Charlie Hebdo*? On sait que le journal avait été l'objet de menaces, ses locaux ayant même été incendiés, après la publication il y a quelques années de

caricatures de Mahomet. En tout cas, l'attentat s'insère dans une situation où la publicité est faite aux actions de ce type, que ce soit au Proche-Orient ou dans les pays occidentaux. Au point que certains jeunes, en France même et dans d'autres pays européens, ont pu être attirés par ce qu'on appelle le « djihadisme », et partir combattre au sein de ce type de groupes au nom d'idées moyenâgeuses. L'avenir dira ce qu'il en est.

Tout cela ne peut pas faire oublier que c'est toute la politique des dirigeants impérialistes, américains

mais aussi français, menée depuis des années au Moyen-Orient et en Afrique au nom de la « guerre contre le terrorisme », qui a alimenté le développement de ce type de groupes, jusqu'à ce qu'ils en perdent le contrôle. L'attentat qui vient de se dérouler à Paris n'est peut-être que l'écho sur le sol parisien de cette guerre menée par les armées occidentales au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne. De même, on peut imaginer qu'il fournira au gouvernement Hollande de nouveaux arguments pour justifier, toujours au nom

de la « guerre contre le terrorisme », la présence militaire française en Afrique.

C'est pourquoi Lutte Ouvrière non seulement condamne l'action ignoble menée le 7 janvier contre *Charlie Hebdo* mais elle continuera de combattre l'ensemble de la politique impérialiste, à commencer par celle du gouvernement français. Car il ne faut pas oublier que c'est elle la première responsable de la montée de la barbarie à laquelle on assiste.

Lutte Ouvrière,
le 7 janvier 2015

Baisse du pouvoir d'achat : les chiffres officiels loin du compte

Selon l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), le pouvoir d'achat annuel par foyer a en moyenne reculé de 1 630 euros depuis 2008. Non seulement ce chiffre masque d'énormes disparités, mais l'appauvrissement des couches populaires a commencé bien avant 2008.

L'OFCE pointe du doigt l'augmentation des impôts directs et indirects. Son rapport dit qu'entre 2011 et 2013 « les nouveaux prélèvements fiscaux et sociaux ont amputé le pouvoir d'achat de 930 euros par ménage, soit plus de 300 euros en moyenne par an ». En effet, le gouvernement a racketté l'ensemble de la population pour financer les milliards qu'il a distribués à la grande bourgeoisie à

travers le remboursement de la dette et les subventions aux entreprises. Mais l'appauvrissement des familles ouvrières a bien d'autres causes, à commencer par les augmentations de prix.

Même si les médias aiment parler des « menaces de déflation », c'est-à-dire de baisse des prix, la réalité est que depuis longtemps ceux-ci ont augmenté bien plus que les salaires.

Selon les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), sur les dix dernières années, si l'inflation a été de 15 %, l'indice des prix de nombreux produits de première nécessité a augmenté bien plus. Celui du logement, celui de l'eau et celui de l'énergie ont augmenté de plus de 50 %. Celui de la protection sociale s'est élevé de plus de 45 %, celui de l'alimentation de plus de 30 % et celui de l'habillement de près de 25 %. Les prix qui ont baissé sont ceux des jouets, de la téléphonie, de l'informatique et des téléviseurs. Mais un téléphone portable ne remplacera jamais un toit.



Et tous ces chiffres sous-estiment la réalité des difficultés de millions de personnes car il s'agit encore et toujours de moyennes. Pour imposer que les salaires permettent de vivre dignement il faudra

l'intervention directe et le contrôle de millions de femmes et d'hommes qui savent, parce qu'ils le vivent au quotidien, ce que sont les prix et ce que devraient être les salaires.

Pierre Royan

Taxe sur les transactions financières : des paroles et pas d'actes

Hollande, en panne d'annonces pouvant plaire à l'électorat de gauche, a ressorti sur France Inter le 5 janvier l'idée d'une taxe sur les transactions financières (TTF).

C'est pratique puisque, comme le gouvernement, à genoux devant le patronat et « l'entreprise », n'a pas la moindre intention de contraindre les capitalistes à quoi que ce soit, sa mise en œuvre est sans cesse repoussée. Ainsi ces politiciens peuvent en parler régulièrement. Cela avait déjà été le cas sous Jospin, en 2001, quand son principe, et seulement son principe, avait été adopté par l'Assemblée. Quatorze ans plus tard, on en est au même point...

L'idée d'une telle taxe a d'abord germé il y a quarante ans chez l'économiste américain Tobin, qui était loin d'être un anticapitaliste. Il s'agissait pour lui de décourager un peu

les capitaux de se précipiter dans la spéculation en taxant, de façon très modérée, chaque transaction financière. En France, l'association ATTAC a repris cette idée depuis une quinzaine d'années, se contentant de réclamer aux États et aux institutions internationales l'instauration une telle taxe, au faible taux de 0,1 %.

Depuis quelques années, face au problème insoluble de leur endettement, des États européens se sont mis à considérer la perspective d'une telle TTF pour renflouer un peu leurs caisses. C'est le cas de la France, de l'Allemagne, et de neuf autres pays européens. Mais ces États sont tellement aux petits

soins avec les « marchés » financiers, c'est-à-dire avec la bourgeoisie, qu'ils ne font rien d'autre que d'en parler. En revanche ils ne perdent jamais de temps quand il s'agit d'augmenter les taxes qui pèsent sur la population, comme la TVA, dont le taux de 20 % est loin d'être marginal.

Les ministres français sont passés maîtres dans l'art de parler surtout des difficultés de la mise en place de la TTF, pour se justifier de ne rien faire.

De toute façon le président français ne parle que d'un taux de taxation « faible, pour qu'il n'y ait pas de désorganisation des marchés », et pas avant 2016 ou 2017. En fait, synthétisant le peu de volonté des onze États européens qui bavardent de cette TTF sans rien décider, la Commission européenne a organisé des réunions

autour du taux de taxation ridicule de 0,01 % pour les produits dérivés, tout en prévoyant des exceptions.

Même une telle TTF aussi indolore pour les capitalistes n'a pas vu le jour et, de toute évidence, n'existera dans les années à venir

que dans les discours. On peut donc prévoir que Hollande continuera régulièrement à tenter de redorer son blason de gauche en resservant ce même plat de plus en plus fade.

Lucien Déroit

Cercle Léon-Trotsky

Développement des sciences et fondement des idées communistes

Vendredi 23 janvier à 20h30
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris V^e
Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

Le gouvernement veut se refaire une santé sur le dos des médecins

Cabinets fermés, manifestations, et maintenant boycott de la carte vitale : l'opposition des médecins à la loi Santé de Marisol Touraine, et principalement à la généralisation du tiers payant, ne faiblit pas. Cette fronde massive recouvre autant de motivations qu'il y a de médecins. Certaines sont justifiées, d'autres sont indécentes.

La généralisation du tiers payant serait bien sûr un progrès. C'est une mesure attendue et espérée par des millions de personnes qui ne peuvent pas avancer 23 euros. Que certains médecins libéraux la rejettent par principe est choquant.

Leurs arguments sur la « déresponsabilisation

des patients » ou sur le fait qu'une « bonne médecine se paye » sont révélateurs d'un mépris social et des préjugés répandus dans les milieux petits-bourgeois. L'individualisme et l'appât du gain de certains spécialistes des dépassements d'honoraires ou de l'abattement ne les rendent certainement pas sympathiques.

Mais il y a aussi les généralistes sur qui l'on peut compter, qui sont dévoués et attentifs à leurs patients dans les quartiers populaires et les zones rurales. Qu'ils rejettent aussi la réforme Touraine, alors qu'ils ne sont pas opposés au tiers payant, montre qu'il y a un problème.

Ils craignent le surcroît

La médecine doit être un service pour tous



Lors d'une manifestation en 2009.

Depuis des dizaines d'années, tous les gouvernements entonnent la même ritournelle selon laquelle « l'hôpital coûte trop cher ». Des lits, des services, des établissements ont été fermés. Le nombre de centres hospitaliers généralistes qui assuraient autrefois toutes les activités – médecine, chirurgie, urgences, maternité, consultation – n'a pas cessé de diminuer.

Et dans la population, ce sont les plus pauvres qui en subissent le plus directement les conséquences. Car si l'hôpital pratique la dispense d'avance de frais, il n'en va pas de même dans tous les cabinets médicaux.

La mise en place du tiers payant chez l'ensemble des médecins libéraux serait donc une nécessité pour tous ceux qui n'ont pas les moyens de faire l'avance des frais. D'autant que, par le biais des cotisations sociales qui amputent les salaires et les pensions, les patients ont déjà payé!

Parmi les médecins qui refusent le principe du tiers payant, ceux qui le proclament au nom de la médecine libérale et du refus de « l'étatisation » de cette médecine font preuve d'un certain culot. Ils font mine

d'oublier que, s'ils peuvent jouir aujourd'hui de leur savoir, de leur statut et de leur niveau de vie, c'est tout de même grâce à une certaine « étatisation ». En effet, c'est grâce aux investissements de l'État et de la Sécurité sociale, grâce à l'argent public, qu'ils bénéficient d'une formation, d'enseignants et de toutes les structures adaptées à leur apprentissage.

En échange, la collectivité ne leur impose rien. Et pourtant, ne serait-ce que pour repeupler certaines régions qui sont devenues de véritables déserts médicaux en raison du numerus clausus, c'est-à-dire du quota d'étudiants admis à passer de première en deuxième année, les jeunes médecins pourraient être appelés à s'installer pendant un temps là où ils manquent.

La collectivité aurait tout à y gagner.

De la même manière, un grand système de santé public, où l'État et la Sécurité sociale assureraient sans multiples détours la rémunération des médecins, où les usagers n'auraient pas de reste à charge à payer, où les personnels de santé bénéficieraient des moyens techniques les plus performants sans souci de rentabilité financière, permettrait sans contester un bien meilleur accès de la population au droit à la santé. Là encore, toute la collectivité y gagnerait. À condition de faire sauter une conception de la médecine qui veut en faire une bonne affaire pour ceux qui l'exercent, bien avant d'être un service à la population.

Sophie Gargan

de travail, des retards et des difficultés de paiement. Et surtout ils ne veulent pas avoir à gérer les relations avec les quelque 500 assurances et mutuelles de santé, qui fonctionnent chacune selon ses propres règles. Cette crainte et la revendication que soit mis en place un guichet unique géré par la Sécurité sociale sont légitimes.

Les médecins ne sont certes pas les plus à plaindre, mais pourquoi accepteraient-ils une charge de travail supplémentaire dont la Sécurité sociale ne veut pas? Pourquoi accepteraient-ils de faire les frais d'une réforme pour laquelle le gouvernement ne veut pas dépenser un centime?

Dans ce conflit autour du tiers payant, le gouvernement veut se donner le beau rôle. Lui serait pour le tiers payant, contre la médecine à deux vitesses, quand les médecins se moqueraient des patients comme de leur première chemise. C'est de la démagogie! Le gouvernement veut se donner des

airs de gauche sans rien dépenser. Il veut mettre en place le tiers payant, mais sans que cela ne l'engage à rien et sûrement pas à embaucher dans les caisses de Sécurité sociale.

Quant à dire que cette mesure garantira l'accès aux soins pour tous, c'est se moquer du monde. Qu'est-ce que le gouvernement prévoit de faire contre les déserts médicaux et contre les dépassements d'honoraires? Que prévoit-il pour mieux rembourser les lunettes, les soins dentaires ou les appareils auditifs? Rien. Car cela nécessiterait de s'en prendre aux vrais privilégiés, de s'en prendre au grand patronat et de le faire payer pour augmenter les moyens consacrés à la santé. Faute de vouloir remettre en cause les profits des capitalistes de l'industrie pharmaceutique et du matériel médical, le gouvernement fait de la démagogie avec ce qui ne lui coûte rien.

Lila Vermer

Grève des médecins urgentistes : un succès limité

La grève des médecins urgentistes, fin décembre, n'a duré qu'une journée car le gouvernement a rapidement cédé sur leur principale revendication. La ministre de la Santé, Marisol Touraine, a affirmé que leur temps de travail serait désormais compté en heures, avec un maximum de 48 heures par semaine, comme le prévoyait déjà une directive européenne de... 1993.

À ce jour, la situation dans les services d'urgences est en fait très variable. Parfois un médecin travaillant à temps plein peut faire jusqu'à 60 heures par semaine sans être payé en heures supplémentaires, parfois ces heures supplémentaires sont payées dès le dépassement des 39 heures hebdomadaires, mais le temps de travail effectif peut également atteindre des sommets. En fait la pénurie de médecins est telle que les services ne pourraient pas fonctionner sans que ceux-ci effectuent ces horaires invraisemblables.

Les promesses de la ministre, si elles sont suivies d'effet, vont améliorer la situation de nombreux urgentistes. Elles devraient se traduire avant tout par des augmentations significatives de leur revenu, mais

aussi, pour ceux qui le souhaitent, par la possibilité de travailler un peu moins. Elles risquent également de mettre en difficulté certains services, qui ne pourront pas trouver d'autres médecins à embaucher pour compenser cette diminution du temps de travail.

La satisfaction de cette revendication élémentaire des urgentistes ne serait qu'une rustine sur un pneu qui fuit de partout. Depuis quarante ans, les gouvernements ont tous cherché à minimiser les dépenses de santé, en particulier en limitant le nombre de médecins. Le problème ne pourrait se résoudre qu'en formant massivement de nouveaux médecins et ce n'est manifestement pas le chemin que prend le gouvernement actuel.

Jean Pollus

Formation professionnelle : la « grande réforme » accouche d'une souris

Lors de son interview du 5 janvier sur France Inter, Hollande, pour prouver, a-t-il dit, qu'il menait une politique de gauche, s'est référé à la réforme de la formation professionnelle et à la mise en place du compte personnel de formation, réforme qui entre en application en ce mois de janvier.

Il faut tout le culot de ce politicien roublard pour oser présenter comme une réforme favorable aux travailleurs ce petit aménagement qui va d'abord bénéficier au grand patronat.

Car cette « grande réforme » consiste à modifier légèrement un dispositif déjà existant, le droit individuel à la formation, le DIF, totalement marginal par rapport à la formation professionnelle en place, et à le rebaptiser : le compte

personnel de formation, le CPF.

En réalité, elle ne change pas grand-chose pour les salariés. Le droit individuel à la formation, avait été institué en 2003. À raison de 20 heures par an, et de 120 heures maximum, il créait un droit à disposer d'une formation de faible durée, ou pouvant servir à compléter le financement d'une formation plus longue. La formation était librement choisie par

le salarié. Le gouvernement a remplacé ce système par le compte personnel de formation, le CPF, dont la nouveauté essentielle est de faire passer de 120 à 150 le nombre possible d'heures de formation. En contrepartie, ce qui est loin d'être marginal, le salarié ne pourra plus utiliser ces heures pour la formation de son choix : il devra choisir parmi celles validées par les patrons de la branche à laquelle il est rattaché. Pour le changement, c'est plutôt mince.

Pour les employeurs, les contributions financières à ce dispositif et à la formation professionnelle vont être réduites. Elles s'étaient de 0,55% de la masse

salariale (pour les petites entreprises) à 1,6% (pour les plus grandes). Dorénavant, si la contribution minimum restera à 0,55% pour les petites entreprises, elle sera ramenée de 1,6% à 1% de la masse salariale pour les grandes. Un cadeau de plus pour elles.

Pour l'essentiel la formation professionnelle reste donc ce qu'elle était. Dans les entreprises, surtout les grandes, avec à la clé des dégrèvements fiscaux, elle servira à former les salariés que l'entreprise choisira, pour les adapter aux postes qu'elle désire, sans même leur offrir une progression salariale et professionnelle.

Le salarié qui travaille

et qui veut bénéficier d'une vraie formation devra toujours faire appel au congé individuel de formation, qui demeure ce qu'il était et qui se fait en dehors de l'entreprise. Quant aux chômeurs, pour avoir une formation qualifiante (débouchant sur un diplôme reconnu) qui compte au moins 900 heures, ils devront toujours faire appel aux formations distribuées par les régions ou par Pôle emploi.

Voilà donc ce qu'il en est de la « grande réforme » vantée par Hollande, ses ministres et le PS. Vraiment révélateur!

Paul Sorel

Sécurité sociale : les patrons en première ligne des fraudeurs

La fraude aux organismes de Sécurité sociale aurait atteint un chiffre record de 636 millions d'euros en 2013, selon un bilan officiel des services de Bercy. Ce chiffre, qui correspond à la fraude détectée, et non à une estimation de la fraude effective, est en augmentation de 13% sur l'année précédente.

Sur les raisons qui provoqueraient cette hausse, qui pourrait être due à une meilleure performance des services antifraude, ou au contraire, à des fraudeurs plus performants et plus nombreux, personne ne s'avance.

Mais c'est le détail, la répartition de la fraude par « catégories » de fraudeurs qui est édifiant, car il va à contre-courant de tout ce qui est dit pour mettre en cause les salariés. Les chiffres montrent clairement que ce sont les entreprises et les professions libérales qui escroquent la Sécurité sociale.

Tout d'abord, près de la moitié du montant total des fraudes,

48,5% exactement, est due au non-versement de cotisations sociales par des entreprises « indécates », pour ne pas dire voleuses.

Par ailleurs, pour la seule Assurance-maladie, le rapport fait lui-même le rapprochement : il y aurait 174 millions d'euros de fraude en 2013 pour 174 milliards d'euros de dépenses la même année, soit mille fois moins, ce qui relativise largement leur importance.

Mais la plus grande partie de la fraude à l'Assurance-maladie, 154 millions d'euros, vient des professionnels de santé : les établissements privés de santé sont

en bonne place, pour 66 millions d'euros, mais les infirmiers, les ambulanciers et taxis, les médecins et dentistes, tous ceux qui peuvent se faire rembourser des prestations surfacturées, ou carrément fictives, en ont largement profité.

Évidemment, le rapport cite également les fraudes des assurés sociaux, mais elles sont relativement minimes, et ne sont responsables qu'à hauteur de moins de 20 millions d'euros, notamment pour le versement d'indemnités journalières ou de pensions d'invalidité indues. Enfin, les irrégularités aux prestations familiales, RSA et aides au logement, ne concernent que 21 000 « fraudeurs » pour 11,7 millions d'allocataires, soit 0,18% du total.

Alors, qui sont les vrais fraudeurs qui mettent en péril l'équilibre de la Sécurité sociale ?

Bertrand Gordes



Assurés sociaux à la Sécu.

Fil rouge

Hollande s'emmêle

Hollande ne se risque plus à prédire l'inversion de la courbe du chômage. Prudent, dans son intervention du 5 janvier, il a misé sur le fait que le pacte de responsabilité « puisse marcher d'ici la fin du quinquennat ». Belle perspective pour les chômeurs que d'espérer une amélioration de l'emploi d'ici à deux ans ! Mais on ne voit pas pourquoi cette prédiction se réaliserait plus que les autres, alors que rien n'est fait pour interdire aux entreprises de licencier.

Concernant la croissance, Hollande se fait

encore plus prudent en affirmant que « la loi Macron n'est pas la loi du siècle » et d'ajouter : « C'est une loi pour le siècle prochain. » Faut-il comprendre qu'elle portera ses fruits en 2100 ? On peut comprendre que Hollande s'emmêle les pinceaux, car la réalité est que cette loi, qui veut généraliser le travail du dimanche, s'attaquer aux Prud'hommes et faciliter les licenciements, est une loi du 19^e siècle.

Mélenchon s'en va-t-en guerre

Mélenchon comptait déjà parmi ses faits d'armes un tweet contre Angela

Merkel : « Fermez-la, la France est libre. » Dans une interview au journal Closer, il s'explique : « On n'est pas dans le Bisounoursland : ils nous ont envahis trois fois... Les Allemands doivent savoir que nous ne sommes pas aux ordres. »

Ah, pour un démagogue cocardier, rien de tel qu'un bon ennemi héréditaire !

Le droit d'être enterré... et celui de vivre!

Tout le monde s'est indigné contre le maire d'une commune de l'Essonne, qui a refusé de laisser enterrer un bébé rom dans le cimetière communal. Et il

y a de quoi.

On a entendu parmi ces indignés Manuel Valls, l'expulseur en chef du gouvernement socialiste, le pourfendeur des Roms, Marine Le Pen, dont le fonds de commerce est la dénonciation de l'immigration. Mais pas une de ces belles âmes ne s'est indignée de ce que la famille du bébé ait dû vivre depuis des années dans un bidonville menacé de destruction, sans eau ni électricité, juste au bout des pistes d'Orly.

Réveillon révélateur

Des jeunes de l'UMP, dont le responsable jeunes du courant Droite

populaire, ont réveillé en compagnie de militants du FN, sablant le champagne en présence de Florian Philippot. Quoi d'étonnant ? Ce n'est que pour la galerie que le Front national fustige « l'UMPS ». Contrairement à ce que les uns et les autres voudraient faire croire, il n'y a pas de barrière étanche entre cette droite que la gauche appelle « républicaine », et l'extrême droite lepéniste. Ce qui les sépare, ce ne sont que des rivalités électorales dans leur course vers la mangeoire.

Et entre politiciens, rien n'empêche de trinquer ensemble de temps en temps !

Ecomouv' : tout pour les actionnaires, rien pour les travailleurs

Le 31 décembre, un accord a été signé entre le gouvernement et la société Ecomouv', chargée d'installer les portiques de contrôle pour percevoir l'écotaxe. Pour compenser financièrement l'abandon de cet impôt, l'État s'est engagé à lui verser 839 millions d'euros.

Cette indemnisation avait été prévue dans le contrat signé en 2011 par le précédent gouvernement de droite. À l'époque, presque tous les députés de gauche avaient approuvé

cette écotaxe prélevée sur les transports de marchandises par la route mais qui au final aurait été payée par les consommateurs. Et très peu d'entre eux avaient été choqués par le

fait que l'État sous-traite la collecte de cet impôt à un consortium capitaliste.

Après avoir annoncé l'abandon de l'écotaxe en octobre 2014 face à la mobilisation des « bonnets rouges » et des transporteurs routiers, Ségolène Royal, la ministre des Transports chargée du dossier, avait fait mine de rompre des lances contre Ecomouv', déclarant que le gouvernement ne paierait

pas les indemnités.

Mais, en fait de lances, ce n'était bien sûr que des coups d'épée dans l'eau. Et aujourd'hui, le gouvernement socialiste indemnise bien sagement et bien grassement les actionnaires d'Ecomouv'. Figurent parmi eux la principale société autoroutière italienne, Autos-trade per l'Italia, SFR, Thales, la SNCF, autant de sociétés qui ne sont

pourtant pas sur la paille. En revanche, concernant les 200 travailleurs d'Ecomouv' qui sont officiellement licenciés, l'accord du 31 décembre ne prévoit absolument rien et n'impose rien pour faire payer les actionnaires.

839 millions pour les patrons, rien pour les travailleurs. C'est tout à l'image de la politique de ce gouvernement.

Arnaud Louvet

Contribution exceptionnelle de solidarité : c'est la fin

La taxation à 75 % de la part des revenus supérieurs à un million d'euros faisait partie des mesures phares du candidat Hollande en 2012. Après son élection, une « contribution exceptionnelle de solidarité » a été créée. Prévues pour rester en vigueur deux ans seulement, elle a disparu depuis le 1^{er} janvier.

Cette taxe devait initialement être payée par l'infime minorité de ceux qui, en France, gagnent plus d'un million d'euros par an, soit environ 1000 personnes, selon le gouvernement. Cela concernait entre autres quelques stars du football et du cinéma, comme Gérard Depardieu, mais aussi les quelques dirigeants de très grandes entreprises. Bernard Arnault, le PDG de LVMH, dont le patrimoine professionnel est estimé à 27 milliards d'euros, avait du coup

annoncé qu'il demandait la nationalité belge pour échapper, avait-il déclaré, au « matraquage fiscal ».

Face aux protestations de ces superriches et de leurs nombreux représentants, le gouvernement avait reculé et décidé que la taxe serait payée par les entreprises, et non plus par les particuliers, qu'elle ne serait plus que de 50 % et que son montant serait plafonné à 5 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. En plus, de nombreuses exceptions étaient prévues,

permettant d'en être exempté. Finalement, cette taxe n'a rapporté au fisc que 400 millions d'euros, une goutte d'eau par rapport aux dizaines de milliards d'euros de baisses de charges et d'impôts consenties aux entreprises depuis le début du quinquennat.

Il y a deux ans, la polémique autour de cette taxe avait fait grand bruit, orchestrée d'un côté par les très riches et leurs porte-parole criant à la spoliation, de l'autre par les dirigeants socialistes qui en avaient fait l'illustration de leur volonté de s'attaquer aux grandes fortunes. On constate aujourd'hui que c'était beaucoup de bruit pour pas grand-chose.

Claire Dunois

Stationnement à Paris : les automobilistes passent à la caisse

À peine huit mois après avoir été réélue, et sans en avoir soufflé mot pendant la campagne municipale, la majorité PS-Verts-PCF de la mairie de Paris a décidé juste avant les fêtes d'augmenter considérablement les tarifs de stationnement dans la capitale. Cette hausse est effective depuis le 1^{er} janvier.

Le prix de l'heure de stationnement dans la zone centrale passe de 3,40 à 4 euros. Dans la zone périphérique, il passe de 1,20 ou 2 euros à 2,40 euros, doublant donc dans certains arrondissements populaires.

De plus, le stationnement n'est plus gratuit dans aucune rue de la ville le samedi. Il devient également payant de 19 à 20 heures, ainsi qu'au mois d'août : là, il n'est plus question de

souhaiter la bienvenue aux touristes !

Quant au stationnement résidentiel, réservé aux Parisiens, son tarif explose, passant de 3,25 à 9 euros la semaine ! La carte donnant droit au tarif résidentiel, jusqu'ici délivrée gratuitement, sera payante : 45 euros pour une année, sauf pour les propriétaires de voitures électriques ou au GPL.

La mairie justifie ces hausses en expliquant que

certaines capitales européennes sont plus chères, ce qui fait une belle jambe au moment de passer à l'horodateur. Elle ajoute que le stationnement résidentiel a « trop bien marché », se plaignant que les trois quarts des Parisiens ne bougent pas leur voiture en semaine et ne l'utilisent que le week-end. De la part d'une mairie disant vouloir lutter contre la pollution due au trafic, on se demande où est la cohérence.

En tout cas, la nouvelle est bonne pour les sociétés ayant concession de parkings souterrains. Leurs tarifs, très chers, vont en effet devenir concurrentiels face à ceux du stationnement le long des trottoirs.

Lucien Déroit

NKM : « Madame plus » pour les patrons

Interrogée sur France Inter le lendemain de l'interview fleuve de Hollande, Nathalie Kosciusko-Morizet, ex-ministre du gouvernement Sarkozy, a voulu se démarquer de certains politiciens de droite qui se disent prêts à voter la loi Macron : celle-ci « va dans le bon sens »... peut-être, mais pas assez loin pour elle.

Son cheval de bataille, c'est le Code du travail, qu'il ne suffit pas d'aménager mais qu'il faut ré-écrire complètement, car il est bien trop « complexe

et contraignant » pour des entreprises qui, du coup, ne le respectent pas. La preuve en serait qu'« il faut avoir une direction des ressources humaines entière et pleine de juristes pour pouvoir le comprendre ».

Pendant la campagne des municipales, NKM avait déjà proposé des « zones franches en matière de droit du travail » à Paris, permettant d'aller au-delà du cadre légal sur la durée du travail et les facilités de licenciement. Une sorte de « préfiguration pour préparer le droit du travail de demain », disait-elle à l'époque.

Un avenir tout rose pour les patrons, qui pourraient licencier et embaucher comme et quand ils veulent... et même licencier leurs juristes de services comme ceux des ressources humaines ! C'est bien cet avenir qu'une loi comme celle de Macron prépare, même si NKM trouve que cela ne va pas assez vite.

Nadia Cantale



Douai : fermeture du Planning familial

À Douai, le Planning familial qui existait depuis quatre ans vient de fermer et de licencier son personnel. C'est une association, l'argent manque et la justice avait prononcé sa liquidation fin octobre.

Même si le service d'orthogénie de l'hôpital de Douai prend le relais, le recul est bien là quand même. Le Planning familial de Douai était situé en centre-ville, près des lycées et à côté d'un foyer qui accueille des jeunes en difficulté. Les jeunes filles

pouvaient facilement et discrètement accéder à du soutien pour la contraception ou à des conseils. L'hôpital est beaucoup plus loin et beaucoup moins confidentiel. C'est donc un service utile qui disparaît.

Pour financer l'installation d'Amazon, les subventions et cadeaux d'argent public n'ont pas manqué. Pour aider les femmes en difficulté, il n'y a pas d'argent.

Correspondant LO

CGT : c'est la politique de la Confédération qui doit changer !

Mardi 6 janvier, les huit membres de la direction restreinte de la CGT, le bureau confédéral, ont remis leur mandat, pour que le CCN, la direction large, élise un nouveau bureau la semaine suivante. Le lendemain, Thierry Lepaon a annoncé sa démission de ses fonctions de secrétaire général.

Ce départ représente certainement un soulagement pour les militants de la CGT qui se sentaient salis par son comportement. Depuis son arrivée à la tête de la centrale, Lepaon a tout fait pour obtenir des avantages lui permettant de vivre comme un cadre : appartement à Vincennes, travaux coûteux, mobilier de luxe dans son bureau, prime de départ. Suite aux révélations sur son train de vie, il a systématiquement menti, en particulier sur son salaire qu'il a fait passer de 5 200 euros à 4 000 euros en décembre dernier. Si ces sommes sont loin de celles touchées par les dirigeants capitalistes et même par bien des journalistes qui font leur fonds

de commerce des critiques contre la CGT, il s'agit quand même du salaire le plus élevé parmi les permanents du syndicat, bien au-delà d'un salaire de travailleur qualifié, sans parler des militants dans les ateliers et les bureaux qui ne connaissent ni augmentation, ni prime justement parce qu'ils sont syndiqués.

Toutes ces affaires ont donné l'occasion aux dirigeants politiques et patronaux de mener une campagne dirigée avant tout contre les militants, de la CGT comme des autres syndicats, qui continuent à la base à combattre le patronat. Pour tenter de démoraliser ces militants et transformer définitivement les syndicats en interlocuteurs

privilegiés et dociles dont on n'ait rien à craindre, toutes les occasions sont bonnes.

La démission de Lepaon, et même de tout le bureau confédéral qui connaissait certainement le mode de vie du secrétaire général, ne suffira certes pas à changer la politique de la CGT car derrière l'affaire Lepaon, c'est le décalage entre les militants et les dirigeants qui est mis en lumière. Ceux-ci, à force de fréquenter les réunions de négociations et les bureaux des ministères, se sont intégrés à ce petit monde qui gère la société, jusqu'à singer les attitudes des cadres ; quand ils ne sont pas devenus eux-mêmes de simples gestionnaires du système à travers les divers organismes sociaux. Depuis bien longtemps, leurs raisonnements et leurs choix politiques se font en fonction des intérêts de leur appareil et non de ceux des

travailleurs. En se transformant, ils ont aussi transformé toute la politique des syndicats qui ne vise plus à contester le pouvoir des patrons et à remettre en cause la société capitaliste. On ne les trouve plus sur le terrain de la lutte de classe mais sur celui, biaisé, du prétendu « dialogue social ».

Les dirigeants de la CGT comme Louis Viannet, ancien secrétaire général de la CGT, qui ont poussé à la démission de Lepaon, ne veulent pas d'un changement de cap de la CGT. Ils ont d'ailleurs en leur temps contribué à cette évolution de la centrale syndicale. Dans les tractations actuelles au sein de la direction de la CGT, on ne discerne que des luttes d'appareil et non une véritable discussion sur la politique et les objectifs de la centrale.

Parmi les travailleurs, parmi les militants du

syndicat à la base, la crise que vit la CGT doit être au moins l'occasion de mettre cette question sur le tapis. Au moment où le patronat et le gouvernement sont à l'attaque contre les droits des travailleurs, il faut préparer une véritable riposte de la classe ouvrière et ce devrait être la première préoccupation de tous les militants ouvriers sincères. À tous les niveaux des organisations syndicales, c'est la préoccupation de la défense des intérêts de la classe ouvrière qui devrait s'imposer. Mais pour que le syndicat représente réellement le monde du travail dans ses choix et par ses dirigeants, il faudrait que les syndiqués les contrôlent eux-mêmes à tous les niveaux ; que les responsables rendent des comptes et que les travailleurs et les militants puissent déterminer réellement la politique menée.

Marion Ajar

Cinéma : la mort de René Vautier

Le cinéaste René Vautier, dont la carrière a été marquée par la réalisation de nombreux films dénonçant le colonialisme français, vient de mourir à 86 ans. Il restera comme un cinéaste militant dont les films ont contribué à dénoncer les crimes du colonialisme.

Jeune résistant à 16 ans, René Vautier fit à la sortie de la guerre des études pour devenir réalisateur. En 1949, la Ligue de l'enseignement lui commanda un film sur la vie des paysans d'Afrique occidentale française, qui regroupait alors le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Niger, etc. Il dut affronter l'administration coloniale qui, au nom d'une loi Laval, ministre des Colonies en

1934, entendait contrôler son film. Il lui fallut astuce et ténacité pour passer outre et, malgré la saisie de 33 bobines, en tirer un documentaire de 44 minutes, *Afrique 50* qui, en termes simples et percutants, dénonçait l'exploitation des Africains par les entreprises françaises et soutenait leur révolte contre la dictature coloniale.

Ce film lui rapporta un

prix international mais aussi, de la part de l'État français, treize condamnations et de la prison. Avec l'appui des réseaux des Jeunesses communistes, des Jeunesses socialistes et des Auberges de jeunesse, ce film n'en fut pas moins vu clandestinement par un million de spectateurs.

En 1951, Vautier tourna *Un homme est mort*, sur une lutte gréviste à Brest. Le film soutenait les orientations de la CGT et du PCF, dont il était membre. Puis il tourna deux films en Tunisie et plusieurs en Algérie entre 1955 et 1957, dont *Algérie en flammes* sur les maquis du FLN algérien

(film également interdit !). En 1959-1960, il fut emprisonné par le FLN, victime des guerres de fractions en son sein. Sorti de prison, il réalisa des films pour l'Algérie indépendante et y forma des cinéastes.

Vautier revint en 1972 sur la guerre d'Algérie, vue du côté d'appelés bretons, avec son film le plus connu, *Avoir 20 ans dans les Aurès*, où Philippe Léotard jouait le rôle d'un officier manipulateur. En 1973, Vautier fit une grève de la faim contre la censure du film *Octobre à Paris* qui dénonçait le massacre des Algériens du 17 octobre 1961, sous de Gaulle et Papon.

Politiquement, Vautier était resté fidèle au PCF après 1968, sans se laisser emprisonner dans la politique de ce parti, et sans l'imposer aux cinéastes avec qui il collaborait, ce qui lui valut l'étiquette de « franc-tireur ». La dénonciation du colonialisme français, à une époque où le PCF défendait encore l'Union française, c'est-à-dire le pillage des colonies par l'impérialisme français, restera attachée à son nom.

Jacques Fontenoy

Afrique 50 et *Avoir 20 ans dans les Aurès* existent en DVD.



Photo du film *Avoir 20 ans dans les Aurès*.

Lisez la revue

Lutte de classe

Revue mensuelle de l'Union communiste internationaliste

Au sommaire du numéro 164
décembre 2014 - janvier 2015

- **Textes du 44^e congrès de Lutte Ouvrière**
 - Le 44^e congrès de Lutte Ouvrière
 - L'économie capitaliste en crise. De nouveaux pas vers le précipice
 - Les relations internationales. La barbarie de l'impérialisme, terreau de toutes les barbaries
 - La situation intérieure
- **Annexe**
Eugene V. Debs : il parlait à la classe ouvrière au nom de la classe ouvrière

Prix : 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,66 euro

Afghanistan : un bilan catastrophique de l'intervention impérialiste



Le 31 décembre 2014 a marqué en principe la fin de treize ans d'occupation de l'Afghanistan par les troupes des États-Unis et de leurs alliés de l'Otan. En réalité, il reste quelque 12 500 de leurs soldats, dont 10 000 Américains, autrement dit une armée entière, et le bilan est catastrophique.

Après les attentats du 11 septembre 2001, qui avaient fait plus de 3 000 victimes aux États-Unis et suscité une forte émotion, l'impérialisme américain avait voulu frapper un grand coup, pour montrer ce qu'il en coûte de l'attaquer sur son territoire et pour réaffirmer

sa toute-puissance. Le régime obscurantiste des talibans, jusque-là soutenu par le gouvernement américain présidé par Bush, devint une cible privilégiée. Les bombardements massifs commencèrent moins d'un mois après le 11 Septembre, dans le cadre de l'Otan et sous

couvert d'une résolution de l'Onu. En France, le président de droite Chirac et son Premier ministre socialiste Lionel Jospin emboîtèrent le pas à Bush.

En cinq semaines, le régime des talibans fut éliminé. Hamid Karzaï, chef d'un clan en conflit avec le pouvoir des talibans, fut réintroduit dans le pays par la CIA pour être nommé président par intérim en décembre 2001. Il allait par la suite être élu à deux reprises dans des conditions

frauduleuses, tout comme son successeur Ashraf Ghani l'a été en juin dernier.

Le pouvoir mis en place par l'impérialisme s'appuie sur des seigneurs de guerre avec lesquels la CIA était en relation depuis longtemps. Leur nouvelle position leur a permis d'élargir leurs meurtres, viols, pillages. Tandis qu'une partie des cadres du régime précédent était absorbée par le nouveau pouvoir, d'autres formèrent une galaxie de groupes plus ou moins rivaux qui se partagèrent le contrôle d'une grande partie du territoire et étendirent la guerre au Pakistan voisin.

Une guerre contre le peuple afghan... et au-delà

Le pouvoir mis en place est vomé par la population, pas seulement du fait de ses crimes et de sa corruption, mais parce que les forces impérialistes qui le protègent ont écrasé le pays sous un tapis de bombes, d'armes à fragmentation et de napalm. Fin 2009, Obama, qui avait remplacé Bush, annonça l'arrivée de renforts, ce

qui porta la présence impérialiste à son maximum, 150 000 soldats. En treize ans, le nombre de soldats qui se sont relayés est bien plus considérable encore. Par exemple, 70 000 militaires français auront été envoyés en Afghanistan entre 2001 et 2012, date à laquelle le gros des militaires français a été retiré du pays... pour mener des sales guerres ailleurs.

Aujourd'hui, ce sont les États-Unis, qui tentent de se désengager. Mais c'est toute la région qui s'est embrasée, comme l'atteste l'attentat qui a fait 140 morts dans une école au Pakistan en décembre dernier. Sans doute 1 000 milliards de dollars ont été dépensés et 3 500 soldats des armées impérialistes ont trouvé la mort, le nombre de victimes afghanes se chiffrant à dix ou vingt fois plus, peut-être davantage. Tout cela pour quoi ? L'intervention militaire de l'impérialisme n'a rien à mettre à son actif, à part la croissance de la culture du pavot destinée à l'opium, au bénéfice des seigneurs de guerre qui sont ses protégés.

Jean Sanday

Un pays dévasté

Après treize ans d'une guerre dont le but proclamé était d'établir un régime démocratique et d'aider la population afghane, les puissances impérialistes, sous la direction des États-Unis, laissent derrière elles une population meurtrie dans un pays ravagé, et un gouvernement instable, sans assise populaire, contesté par les seigneurs de guerre et menacé par le renforcement des talibans.

Le gouvernement américain se vante d'avoir élevé le niveau de vie de la population, fait reculer l'obscurantisme en développant l'instruction, et d'avoir fait progresser les droits des femmes, particulièrement opprimées. La propagande n'a rien à voir avec la réalité.

Pour la population afghane, la situation est dramatique et n'a fait qu'empirer durant les treize années d'occupation des puissances impérialistes. Les bombardements ont fait des dizaines de milliers de victimes civiles et détruit toute vie économique locale, ravageant

les quelques infrastructures qui existaient. La seule culture qui ait prospéré est celle du pavot, entre les mains de caïds et de trafiquants. Privés à la fois de leur maison et de leurs ressources, les paysans ont été obligés de partir et survivent dans des camps de réfugiés, en Iran, au Pakistan et en Afghanistan même. Dans les zones urbaines, 80 % de la population vit sous le seuil de pauvreté et près de la moitié est dans un état de sous-alimentation permanente. L'espérance de vie y est de 44 ans, l'une des plus basses du monde.

Quant à la prétendue mission civilisatrice des troupes de la coalition, elle n'a en rien fait reculer l'obscurantisme et l'oppression des femmes. La scolarisation des enfants a reculé, des femmes croupissent en prison pour avoir voulu fuir les violences conjugales ou familiales, et les exécutions capitales publiques continuent comme avant pour celles accusées d'adultère. Seule une infime minorité d'entre elles, et uniquement parmi les couches urbaines aisées, peuvent accéder à des études supérieures. Les autres continuent à être

victimes d'une société patriarcale d'un autre temps, dirigée par des brutes obscurantistes.

L'intervention américaine n'a apporté que la guerre et la misère au peuple afghan, et il ne pouvait en être autrement. L'impérialisme pourrissant ne maintient sa domination que par la force, dévastant des régions entières du monde en fonction de ses intérêts économiques ou stratégiques. Et l'oppression qu'il fait subir aux peuples ne peut que susciter la haine en retour.

Marianne Lamiral

Arabie saoudite : des femmes « terroristes »... pour avoir pris le volant !

En Arabie saoudite, deux femmes viennent d'être envoyées devant un tribunal chargé des cas de terrorisme, car elles avaient bravé... l'interdiction faite aux femmes de conduire une voiture !

La première, Loujain Hathloul, a tenté de rentrer en Arabie saoudite le 1^{er} décembre, après avoir passé son permis dans les Emirats arabes unis, ce qui lui a valu

d'être immédiatement arrêtée à la frontière puis transférée en prison. La seconde, Maysa al-Amoudi, est venue, en voiture, lui apporter une couverture et de la nourriture depuis les Emirats arabes unis.

Ce n'est pas la première fois que des femmes s'opposent à cette loi arriérée. En 1990, cinquante d'entre elles avaient déjà été

arrêtées pour cette raison, leur passeport confisqué, et elles avaient perdu leur emploi. En 2011, un tribunal saoudien avait condamné une femme à recevoir dix coups de fouet pour avoir conduit, avant que le roi ne change la condamnation. Et à l'automne 2014 des femmes, dont Loujain Hathloul, avaient encore bravé le pouvoir en organisant une

campagne Conduire est un choix et en publiant des photos d'elles au volant d'une voiture. Le ministère de l'Intérieur avait alors averti qu'il réprimerait fermement cette violation de la « cohésion sociale ».

Cette fois, non seulement ces deux femmes ont été jetées en prison pour avoir bravé les autorités, mais elles pourraient aussi être

jugées pour leurs propos sur les réseaux sociaux.

Il faut croire que le pouvoir saoudien se sent menacé dans ses fondements par ces femmes qui réclament le droit de conduire, au point de sortir son arsenal antiterroriste. Mais il arrivera de moins en moins à faire taire celles qui luttent pour leurs droits.

Marion Ajar

Réfugiés syriens : **victimes des guerres de l'impérialisme**

Depuis le 5 janvier, les autorités libanaises imposent la possession d'un visa ou d'un permis de séjour aux réfugiés syriens qui, pris entre les bombardements de l'armée de Bachar el-Assad et les exactions des milices de l'État islamique, cherchent à fuir. Ils doivent désormais justifier d'une réservation d'hôtel et de 1 000 dollars, même pour un visa de tourisme : autant dire que la plupart devront rester sous la menace des bandes armées qui ravagent leur pays.

La guerre qui se prolonge en Syrie, attisée par le jeu des puissances impérialistes et les appétits des puissances

régionales, a déjà contraint près de la moitié de la population à abandonner son habitation. Plus de trois millions de Syriens ont réussi à se réfugier à l'étranger. Ils survivent, pour la plupart dans des conditions épouvantables, dans des camps improvisés en Jordanie, en Turquie ou au Liban. Là, concentrés dans la vallée de la Bekaa, ils sont réduits en plein hiver à survivre

sous des bâches en guise de tentes, dormant sur des nattes à même la terre, sans moyens de payer le combustible pour se chauffer. 24 euros par mois sont alloués aux réfugiés par le Programme alimentaire mondial, mais la moitié d'entre eux les touchent et cette somme suffit à peine à payer les produits alimentaires de base pour nourrir les familles. Au froid s'ajoute la disparition des travaux agricoles saisonniers, qui permettaient de tenir le coup.

Tous ceux qui en ont les moyens cherchent à fuir, et se retrouvent aux mains des mafias de passeurs qui leur extorquent plus de 6 000 euros par tête pour être ensuite abandonnés dans des bateaux fantômes aux abords des côtes européennes. Les grandes puissances, jamais avares de déclarations larmoyantes sur le sort des populations des pays en guerre pour justifier leurs interventions impérialistes, gardent leurs frontières de plus en plus hermétiquement fermées. Si l'Union européenne

a promis du bout des lèvres d'accueillir à l'avenir 100 000 réfugiés syriens, une part infime du total, elle a commencé par réduire encore les moyens pour venir en aide aux réfugiés en perte de vue qui traversent la Méditerranée. Le nouveau programme de surveillance des côtes européennes, Triton, prévoit de laisser les navires sans aide sur un espace maritime encore plus vaste, afin d'empêcher les réfugiés de débarquer à terre.

Quant à la France, en 2014 les autorités n'ont autorisé que 4 000 Syriens à s'y installer. Le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs parfaitement illustré le cynisme du gouvernement socialiste en la matière. Se rendant la veille de Noël à une messe en présence de réfugiés irakiens, il n'avait comme solution à leur proposer que de « garder espoir ».

De solutions, les réfugiés n'en ont, au départ comme à l'arrivée, aucune à espérer de ces gens-là.

Gilles Boti

Cargos de réfugiés : **les passeurs crapules... et ceux qui alimentent leur sinistre besoin**



Le 2 janvier, un cargo transportant des réfugiés a été pris en charge par la marine italienne, après avoir été volontairement abandonné par son équipage au large des côtes de la Calabre.

Des passeurs avaient affrété ce rafiote, immatriculé en Sierra Leone et destiné au convoyage du bétail, faisant payer aux 360 réfugiés syriens, hommes, femmes et enfants, 4 000 à 8 000 dollars par tête, pour un voyage de dix jours à fond de cale dans des conditions insupportables.

Depuis septembre 2014, quinze cargos sont arrivés ainsi sur les côtes italiennes. Mais la grande majorité des

migrants s'entassent dans de petites embarcations telles que des bateaux pneumatiques pour tenter de gagner l'Europe en traversant la Méditerranée au péril de leur vie.

Les dirigeants français ne sont pas avares de belles paroles quand ils évoquent les victimes de la guerre en Syrie. Mais la France n'a accueilli que 4 000 réfugiés syriens, alors qu'il y en a aujourd'hui plus d'un million

en Turquie, plus d'un million au Liban et plus de 600 000 en Jordanie.

Les passeurs sont certes de franches crapules avides et cruelles, qui profitent sans état d'âme de la situation. Mais que dire des dirigeants des États de l'Union européenne qui, par leur politique de lutte contre l'immigration, sont responsables du fait que des centaines de milliers de femmes, d'hommes et d'enfants soient contraints à payer ces passeurs, au risque de leur vie, et que des milliers se noient chaque année ?

Serge Fauveau

Palestine, gel des fonds palestiniens : **un chantage odieux**

Le gouvernement israélien a refusé de verser à l'Autorité palestinienne (AP) plus de 100 millions d'euros de taxes qu'il perçoit pour le compte de celle-ci. Cela représente la moitié du budget de l'AP et lui est indispensable pour payer ses fonctionnaires.

Ce gel a été décidé en rétorsion après que l'AP

a demandé et obtenu son adhésion à la Cour pénale internationale (CPI). Son président, Mahmoud Abbas, veut ainsi pouvoir mettre en accusation des responsables israéliens pour les bombardements terroristes de Gaza en juillet-août 2014.

Le Premier ministre israélien Netanyahu se

moque certainement autant de la CPI que de l'ONU et de ses résolutions. Mais, pour lui, le simple fait que l'Autorité palestinienne ose contester à l'armée israélienne le droit de massacrer comme bon lui semble justifie qu'il s'arroge le droit de lui couper les vivres.

Vincent Gelas

Allemagne : **évasion fiscale et sangsues patronales**

Depuis le début de la crise financière, le fisc allemand a progressivement durci les sanctions qu'encourent les fraudeurs. Il achète maintenant, à des employés « repentis » de banques basées notamment en Suisse, au Liechtenstein et au Luxembourg, des CD contenant les noms de contribuables allemands titulaires de comptes non déclarés.

Il fait ensuite passer les fraudeurs à la caisse, et le jeu en vaut la chandelle : 850 000 euros déboursés en achats de CD ont par exemple déjà permis à la Basse-Saxe de récolter 250 millions d'euros, et le Bade-Wurtemberg a même récupéré 497 millions.

Les paradis fiscaux visés, qui se croyaient protégés par le secret bancaire, crient maintenant à l'illégalité, au motif que les données sur les CD ont été volées. Mais les dirigeants allemands ne semblent pas s'en formaliser : juste avant Noël, les députés du Bundestag ont voté, droite et gauche confondues, un nouveau durcissement des sanctions à l'encontre des fraudeurs, à compter du 1^{er} janvier 2015. À l'approche de cette date, ils ont été de plus en plus nombreux à se mettre en règle avec le

fisc ; leur nombre a dépassé 35 000 sur l'année 2014.

Alors, le gouvernement allemand se mettrait-il à s'en prendre aux riches ? Cette chasse aux fraudeurs lui permet de récupérer des sommes non négligeables, en égratignant un peu des petits bourgeois aisés. Schäuble, le ministre des Finances allemand, dénonce même, avec une hypocrisie consommée, les « dégâts moraux » provoqués par l'évasion fiscale.

Mais sa dénonciation « oubliée » l'évasion fiscale à bien plus grande échelle pratiquée par les entreprises, et il ne s'émeut pas des dégâts engendrés par les mini-jobs, les très bas salaires et les licenciements, dégâts qui ne sont pas que moraux. Et pour cause : le gouvernement allemand soutient les capitalistes responsables de ces dégâts. Au regard du flux de cadeaux dont ce gouvernement continue d'arroser les banques et les grandes entreprises, les sommes récupérées par le fisc ne pèsent pas bien lourd. Et comme cette politique au service du patronat va se poursuivre, ces sommes serviront aussi à continuer d'alimenter ce vaste gaspillage de fonds publics.

M. C.

Russie, 9 janvier 1905 : le Dimanche rouge ouvre la voie à la révolution

Dimanche 9 janvier 1905, à Saint-Pétersbourg, des cortèges regroupant plus de 100 000 travailleurs convergeaient vers le Palais d'hiver, la résidence du tsar de Russie. Porteurs d'une pétition réclamant l'amélioration de leurs conditions et des réformes politiques, menés par des popes brandissant croix et icones, les ouvriers furent accueillis par des charges de cosaques et bientôt la mitraille. Devant le palais du tsar, les corps jonchèrent le sol par centaines. Les opprimés de Russie, entraînés par le prolétariat de la capitale, allaient perdre brutalement confiance dans le chef du pouvoir. Une année révolutionnaire commençait en Russie.



Illustration du massacre du Dimanche rouge.

La manifestation dominicale des ouvriers de Saint-Pétersbourg n'éclata pas dans un ciel serein. La Russie du début du 20^e siècle, cette prison des peuples, vivait sous la domination d'un tsar qui affirmait détenir son pouvoir de Dieu et pouvoir disposer des hommes et des biens à sa guise. Le régime autocratique faisait régner l'ordre par la violence, s'appuyant sur une bureaucratie inculte et avide pour défendre les privilèges des grands propriétaires nobles. Les paysans misérables restaient privés de terres, endettés et maltraités par leurs maîtres qui les déplaçaient en même temps que leurs domaines étaient vendus, au gré de leurs pertes au jeu. Tout concordait à faire détester ce régime, même si le tsar conservait l'image d'un père protecteur.

Un Empire au bord de l'explosion sociale

Parallèlement à l'essor de l'Europe capitaliste, le régime tsariste avait favorisé l'industrialisation du pays, rendu l'armée plus efficace et plus mobile grâce au chemin de fer. Techniques, usines clé en main et capitaux venaient d'Occident. Le développement économique sapait les bases de l'ancienne société patriarcale, donnant naissance à un des prolétariats les plus

concentrés au monde. Peu nombreux, misérables, les ouvriers se retrouvaient dans d'immenses zones industrielles comme celle des usines d'armement Poutilov à Saint-Pétersbourg. Dès les dernières décennies du 19^e siècle, leurs luttes, leurs grèves, leur combativité montraient que renverser le régime devenait possible.

L'influence du courant socialiste restait marginale en Russie. Il regroupait d'un côté les socialistes-révolutionnaires, héritiers des populistes, et de l'autre quelques centaines de sociaux-démocrates, divisés entre les bolcheviks et les mencheviks. Mais la contestation montait au sein de toute la société : insurrections paysannes, agitation dans les universités, assemblées de petits bourgeois libéraux, grèves dans les industries du sud se multipliaient.

Le prolétariat saisissait toutes les opportunités offertes par le régime pour se défendre, même les plus restreintes. Les services de la Sûreté avaient contribué à la mise en place d'organisations ouvrières, les confiant à des agents afin de tenter de les limiter à des revendications économiques. C'est au début à travers elles, même parfois dirigées par des religieux comme le pope Gapone, que bien des ouvriers allaient

mener leurs premières expériences d'organisation, avant de s'orienter au cours de l'année 1905 vers un affrontement direct avec le régime.

Le tsar avait pensé pouvoir détourner la colère populaire en se lançant dans un conflit avec le Japon, dans la continuité de ses velléités impérialistes en Extrême-Orient. Mais la guerre commencée en février 1904 tourna au fiasco, décuplant les oppositions.

Des premières grèves au Dimanche rouge

Fin décembre 1904, un mouvement de grève éclata aux usines Poutilov de Saint-Pétersbourg, pour protester contre le licenciement de plusieurs militants de l'Association des ouvriers russes des fabriques et des usines qu'animait Gapone. Dès les premiers jours de janvier, l'extension de la grève paralysait la capitale. Une pétition adressée au tsar circulait, signée bientôt par 135 000 ouvriers lors de grands meetings. Elle ne réclamait plus seulement la réintégration des licenciés, mais une amélioration de la condition ouvrière dans son ensemble, des mesures pour distribuer les terres aux paysans, des droits démocratiques, dont la convocation d'une Assemblée constituante, et la fin de la guerre. S'adressant au

tsar sur le ton d'une supplique, le texte affirmait que, en cas de refus du souverain d'y répondre favorablement, les signataires étaient résolus à aller jusqu'à l'affrontement.

Au matin du dimanche 9 janvier, quatre cortèges s'ébranlèrent, avec comme objectif de se rassembler devant le Palais d'hiver. Les manifestants endimanchés étaient venus désarmés et en famille, banderoles et drapeaux politiques retirés, pour ne laisser en tête que les icones et les croix des popes.

Dans la ville en état de siège, le tsar avait confié le maintien de l'ordre à des militaires à poigne, préparant une saignée pour faire passer aux mécontents « leurs rêveries libérales ». Les fusillades éclatèrent dès les premières heures : après les charges de cosaques jouant du fouet et du sabre, vinrent les salves de tirs à l'approche des ponts gardant l'accès au centre-ville. La foule ne reculait pas, s'égaillant pour se reformer aussitôt, éberluée devant la violence de la troupe. Profitant des températures glaciales, elle contourna les ponts pour franchir les canaux pris par la glace. Les premiers manifestants se massèrent sur la place centrale, immobiles en attendant le renfort des colonnes restées en arrière.

C'est là que le carnage fut le plus sanglant. Au commandement, les 2 000 hommes de troupes rassemblés firent feu en ligne, répétant les salves, abattant même les badauds grimpés aux arbres alentour. La foule cherchant refuge dans les cours et les caves fut pourchassée des heures durant. À la nuit tombante, les soldats reçurent l'ordre de retirer les cadavres, les jetant à la hâte dans des fosses communes pour masquer l'ampleur du massacre.

Un massacre qui allait entraîner une révolution

La boucherie commise de sang-froid par les hommes du tsar allait détruire d'un coup la foi naïve des masses en son caractère protecteur et libérer un torrent de révolte. Alors que la répression battait son plein dans la capitale, une vague de grèves se répandit pendant deux mois

dans le pays. Plus d'un million de prolétaires firent grève, deux fois plus que le total des dix années précédentes. Le soulèvement du prolétariat des villes entraîna bientôt une partie du monde paysan, avec des attaques de manoirs, des saccages, des réquisitions des grains. Alors que les défaites se succédaient face au Japon, le mécontentement contamina la troupe durant l'été, jusqu'à provoquer des mutineries. Sur le cuirassé *Potemkine* stationné en mer Noire, les marins révoltés jetèrent par-dessus bord leurs officiers avant d'arborer le drapeau rouge.

Tout au long de l'année 1905, les luttes se succédèrent par vague, culminant lors de la grève générale d'octobre. À travers elles, le prolétariat russe prenait conscience de sa force et du rôle moteur qu'il pouvait jouer pour renverser le régime, contraignant ce dernier en octobre à annoncer la création d'une Assemblée élue. Dans cette marche vers le pouvoir, les prolétaires russes inventèrent une forme nouvelle d'organisation pour diriger leurs luttes, les soviets : des assemblées d'élus ouvriers prenant peu à peu le contrôle de la vie sociale à l'échelle de villes entières. Le pouvoir tsariste allait finalement parvenir à écraser la révolution en mobilisant des soldats issus du monde rural. Mais une partie du prolétariat put mener l'expérience révolutionnaire jusqu'à son terme, en répondant au mois de décembre à la répression par une insurrection armée.

Les événements de 1905 trempèrent toute une génération de prolétaires, dont bon nombre allaient repartir douze ans plus tard à l'assaut du pouvoir, en 1917. L'année révolutionnaire donna naissance à une nouvelle génération militante, la future base du Parti bolchevik, seule organisation restée jusqu'au bout aux côtés des masses en lutte. Au plan international, la révolution de 1905 allait relancer, trente-quatre ans après la Commune, le débat sur la nécessaire prise du pouvoir politique par le prolétariat, et permettre au courant révolutionnaire de mener le combat dans cette perspective au sein des partis de la Deuxième Internationale.

Gilles Boti

LEUR SOCIÉTÉ

Bourses : l'économie capitaliste en crise

« Euro : le recul historique », « Les Bourses chutent partout en Europe », « Le dollar fort fait peser des risques sur l'économie américaine »... voilà quelques-uns des titres du quotidien économique *Les Échos* du 6 janvier. À leur façon, ils évoquent tous une situation mondiale dominée par la crise du système capitaliste et l'incapacité de ses tenants à en prévoir les répercussions.

Ainsi, l'euro ne cesse de dévisser par rapport au dollar, au point d'avoir atteint son plus bas niveau depuis 2006. Pendant des années, gouvernants et médias ont accusé un « euro fort », par rapport au dollar, de tous les maux ou presque. À les en croire, cela plombait les exportations, poussait le chômage vers le haut et risquait d'entraîner la récession... Aujourd'hui le rapport euro-dollar s'est inversé, mais la chanson reste.

En fait, les tenants du système, les gouvernants qui prétendent le gérer et les experts derrière lesquels ils s'abritent, n'ont aucune prise sur la course folle d'une économie capitaliste en crise. Alors, ils accusent les vents contraires. Parfois les mêmes qu'ils disaient favorables hier.

Parmi leurs dernières trouvailles, ils mettent en cause la baisse du pétrole

qu'ils appelaient de leurs vœux, il y a peu encore. Ils ont même inventé une expression : « Grexit », contraction des mots « Grèce » et « sortie » en anglais, qui évoque le fait que la Grèce pourrait sortir de la zone euro après les élections législatives de fin janvier, et la tourmente dans laquelle la spéculation sur la dette des États avait plongé l'Union européenne, en menaçant de la faire éclater.

Le leader de Syriza, qui pourrait emporter ce scrutin en Grèce, répète ne pas vouloir quitter la zone euro; la chancelière allemande dit ne pas craindre ce départ, en vain: cela fait souffler un vent de panique sur les Bourses et plonger l'euro.

Tout se passe comme si la moindre rumeur, même démentie, rendait fébriles les milieux financiers. La presse parle de l'inquiétude

« des marchés sous haute tension ». Ladite tension est celle qui existe entre la production de biens réels, qui marque le pas partout et depuis longtemps faute de demande solvable, et le fait que les grands groupes regorgent de capitaux à placer. Or, il faut qu'ils rapportent, et gros. Comme la sphère productrice ne peut combler leur attente, reste la spéculation sous toutes ses formes. Sur les monnaies et leurs variations de cours, sur les actions cotées en Bourse, et sur les mesures que les États peuvent prendre pour aider ces « pauvres » financiers à faire du profit. Malgré la crise, quitte à déstabiliser un peu plus l'ensemble de ce système gangréné par le parasitisme des possédants.

La Banque centrale européenne s'appête à lancer un vaste plan de rachat de parts de la dette des États de l'Union européenne. « *Les investisseurs y comptent* », selon un éditorial *des Échos*. Et vogue la galère! Car le navire du capitalisme peut menacer de sombrer avec passagers et équipage, ses propriétaires entendent rien perdre au naufrage, et même y gagner.

Pierre Laffitte

Coopérative Triskalia : des salariés empoisonnés aux pesticides

Empoisonnés aux pesticides puis licenciés pour inaptitude, quatre salariés du site Nutréa-Triskalia de Plouisy, près de Guingamp dans les Côtes-d'Armor, se battent depuis cinq ans pour obtenir réparation.

Spécialisée dans la fabrication de granulés pour le bétail, l'entreprise Nutréa appartient à Triskalia, une coopérative agricole géante regroupant 18000 agriculteurs et employant 4800 salariés sur 300 sites. Le scandale a commencé fin 2008, quand les dirigeants de Nutréa ont décidé, pour faire des économies, de ne plus ventiler 20000 tonnes de céréales stockées dans d'énormes silos. Les conséquences ont été désastreuses: les stocks ont été infestés de charançons et autres insectes nuisibles et sont rapidement devenus impropres à la consommation. Mais pour la direction, il n'était pas question de les perdre, et elle a choisi de les faire asperger d'insecticide et de propulser ce même insecticide par les gaines de ventilation.

Alors que les deux

salariés travaillant à la réception des céréales ont rapidement développé des symptômes inhabituels (vomissements, saignements, maux de tête...), le même procédé a été utilisé l'année suivante, intoxiquant cette fois une quarantaine de salariés du site. En 2011, les deux premiers salariés ont été déclarés inaptes et licenciés dans la foulée. Deux autres salariés ont été licenciés à leur tour pour inaptitude en 2013. Ces quatre travailleurs souffrent d'hypersensibilité chimique multiple, une maladie qui ne connaît pas d'autre traitement que l'évitement de tout contact avec des produits chimiques, ce qui revient à éviter les lieux publics et rend très difficile un retour à l'emploi.

Le 11 septembre 2014, le Tribunal des affaires de Sécurité sociale (Tass) de Saint-Brieuc a reconnu

la faute inexcusable de l'entreprise pour les deux premiers salariés, dont les intoxications sont considérées comme des accidents de travail, ce qui leur vaut une rente d'un peu moins de 800 euros par trimestre. Les deux autres salariés se sont vu refuser par le Tass la reconnaissance de leur maladie comme maladie professionnelle. Leur plainte au pénal a été classée une première fois, puis relancée, mais cinq ans après, elle en est toujours au stade de l'enquête préliminaire. Aucune investigation n'a été lancée à ce jour sur la pollution de la chaîne alimentaire par les insecticides répandus sur les céréales. Malgré tout, les quatre salariés continuent le combat pour obtenir réparation.

Triskalia se targue de « concilier performance économique, environnementale et sociale, sources de développement durable », mais derrière ces mots creux, il y a la recherche du profit maximum, quitte à empoisonner ses salariés.

Valérie Fontaine

SDF morts de froid

Ces derniers jours, six sans-abri sont morts, dont un nourrisson de deux mois mort dans les bras de sa mère, à Lille... Cela n'a pas empêché Valls de déclarer: « Jamais un gouvernement n'a mis tant de moyens pour venir en aide aux plus fragiles [...] Les Français doivent faire preuve de vigilance, de solidarité et de générosité ».

Un sacré cynisme! Les hébergements d'urgence sont en nombre très insuffisant et le gouvernement

refuse de réquisitionner les logements vides, de mobiliser les moyens humains et matériels nécessaires pour endiguer la catastrophe.

Valls se permet de donner une leçon de solidarité alors que son gouvernement, en laissant carte blanche aux patrons pour licencier et développer la précarité, est directement responsable de l'explosion de la pauvreté dans ce pays!

Camille Lulle



Douai : mort de froid dehors

Dimanche 4 janvier, une marche blanche a eu lieu près du lycée Châtelet de Douai. C'est là qu'un jeune homme de 29 ans était mort de froid une semaine plus tôt, couché près des poubelles du lycée. Il avait sauté la grille pour venir s'allonger là. Le maire PS de Douai a expliqué qu'il

n'était pas visible et qu'il avait donc échappé à la maraude chargée de secourir les SDF. Il a insisté sur le fait qu'il existait des possibilités d'hébergement.

Il n'était pourtant pas si inconnu que cela puisque la veille ce SDF avait eu à faire à la police.

Correspondant LO

« Tram-Train » Nantes-Châteaubriant : pour quelques euros de plus

La ligne de tram-train Nantes-Châteaubriant a encore fait parler d'elle, lors de la première réunion en présence d'usagers. Les suppressions à répétition de trains étaient en cause, mais aussi les tarifs. Lorsque le voyage entre Châteaubriant et Nantes s'effectuait en autocar, il coûtait 2,40 euros au voyageur. Avec le tram-train, il est passé à 9,90 euros! De quoi faire mal au porte-monnaie.

Le représentant (PCF) du Conseil régional a justifié ces prix en expliquant que le train revient beaucoup plus cher que le car. Il est sûr qu'Alstom a dû se sucrer en fournissant le matériel inadapté qui assure le mauvais fonctionnement de la ligne: son conseil d'administration a trouvé 4 millions à offrir à son PDG en guise de cadeau pour sa retraite!

Correspondant LO



Leroy-Somer – Emerson – Angoulême : mobilisation pour les salaires

Mercredi 17 décembre, quand la direction des usines Leroy-Somer-groupe Emerson, principal employeur de l'agglomération d'Angoulême avec plus de 2 000 personnes, a annoncé que les primes de participation et d'intéressement seraient nulles cette année, la colère des syndicalistes qui participaient à la réunion, appuyés par plusieurs dizaines de travailleurs à l'extérieur, a éclaté.

Au fil des années, ces primes fluctuent mais elles ont pu représenter parfois au moins un treizième mois. Or la direction se contentait de proposer une prime se montant à 20 % du salaire brut. Chacun sait que l'entreprise est bénéficiaire et un délégué CGT pouvait constater « quand les actionnaires continuent à prendre des millions, notre pouvoir d'achat a considérablement

baissé. Des ouvriers ont perdu 4 000 euros par an depuis 2009 ».

Les cadres dirigeants ont dû fuir à travers champs, appelant un taxi pour échapper à l'exaspération des travailleurs... À l'initiative des délégués de la seule CGT, sur plusieurs sites, jeudi 18 décembre, la grève a été décidée. Des militants ont entrepris de bloquer les entrées de deux

des usines en allumant des feux de palettes, organisant un piquet et se relayant de jour comme de nuit. À la fin de la semaine, il regroupait un nombre important de militants et de travailleurs.

Le but était de faire céder la direction en empêchant les camions d'entrer et surtout d'enlever des moteurs qui devaient être livrés incessamment à un fabricant d'ascenseurs. Dans le même temps, la CGT revendiquait un treizième mois fixe, pour garantir les rémunérations et une répartition égalitaire de la prime, soit 750 euros chacun. Elle a ajouté ensuite la revendication d'une augmentation des salaires.

La grève elle-même

demeurait minoritaire. Mais la détermination des militants n'a pas faibli, même après la fermeture des usines prévue le 24 décembre. Les piquets et les feux ont été maintenus nuit et jour, y compris pendant les réveillons de Noël et du Nouvel-An, même s'ils étaient moins nombreux. De nombreux témoignages de sympathie se sont manifestés : visites, dons en argent et en nature, jusqu'à des coupes de cheveux gratuites...

Quant à la direction, non seulement elle n'a rien cédé, mais elle a envoyé les huissiers et saisi la justice : neuf responsables CGT ont été cités au tribunal qui a ordonné le démantèlement

des obstacles, sans toutefois juger la grève illégale.

Samedi 3 janvier, alors que la réouverture des usines était prévue pour le lundi suivant, une centaine de militants et de travailleurs se sont réunis. Les responsables, après 20 jours de lutte, parlaient de poursuivre la mobilisation par un tract s'adressant à l'ensemble des travailleurs et par le maintien d'un piquet et d'un feu à Rabion, l'une des usines.

Mercredi 7 janvier, les négociations annuelles obligatoires (NAO) sur les salaires s'engageaient dans ce climat d'exaspération et de mobilisation...

Correspondant LO

Foyer de vie de Saint-Leu-la-Forêt (Val-d'Oise) : non à la fermeture !

Depuis plus d'un an maintenant, les salariés et les familles des résidents du foyer pour adultes handicapés de Saint-Leu-la-Forêt dans le Val-d'Oise (Apajh 95) se battent contre la fermeture de l'établissement.

Après différentes mobilisations (manifestations au Conseil général, rassemblement devant la mairie, diffusion de tracts et signatures de pétitions) l'espoir était revenu, car la fédération des Apajh a déposé un projet de reprise et d'extension du foyer à 42 places, à dix kilomètres aux alentours du lieu actuel. Le foyer accueille actuellement dix internes et cinq externes.

Mais le Conseil général du Val-d'Oise s'est opposé à ce projet. La fédération des Apajh a contesté la décision, mais il faudrait que l'Apajh 95 conteste de son côté un arrêté du Conseil général pour que la fermeture soit suspendue. Or

l'Apajh 95 avait deux mois pour le faire, la date butoir est le 13 janvier, et rien n'a été fait. Les salariés et les familles n'ont aucune confiance dans la direction départementale de cette association ni dans sa gestion douteuse, comme l'achat d'un terrain au-dessus de sa valeur pour une revente cinq ans plus tard à moitié prix, sans que l'on sache à qui cela a profité.

La direction, qui a imposé des sacrifices aux résidents et au personnel, s'est octroyée pendant toutes ces années des salaires énormes, des logements et des voitures de fonction, tout cela aux frais de l'association. Cette direction ose dire que le foyer coûte



trop cher. À cela s'ajoutent les pertes d'argent public dans des procès aux prud'hommes, intentés à juste raison par des salariés lésés et que l'Apajh 95 a perdus, pour des CDD qui s'enchaînent sans embauche – jusqu'à plusieurs centaines pour une seule personne!

L'Apajh 95 et le Conseil général sont complices,

seule la mobilisation des familles et des salariés peut les forcer à revenir sur la fermeture. Ils ont donc décidé de poursuivre la lutte en distribuant des tracts sur le marché de la ville, à la gare et devant l'établissement où ils s'adressent aux piétons et aux automobilistes, dont beaucoup se montrent solidaires. De ce fait, une réunion publique

devait avoir lieu le vendredi 9 janvier (20 heures à l'espace Claire Fontaine, 23, avenue de la Gare, à Saint-Leu-la-Forêt).

La direction de l'Apajh 95 sait à quoi s'en tenir sur la détermination et la motivation des salariés et des familles, qui se battront jusqu'au bout.

Correspondant LO



Nos lecteurs écrivent : des règles scandaleuses d'indemnisation du chômage

Merci pour l'article de *Lutte Ouvrière* du 2 janvier sur les nouvelles règles d'indemnisation des chômeurs, car cet effet de la nouvelle convention n'a été dénoncé par personne. J'ai épluché tous les communiqués de presse (syndicats, presse diverse...) et rien là-dessus.

Je travaille au Pôle emploi et j'ai eu à expliquer cette scandaleuse mesure à

quelqu'un il n'y a pas longtemps. Il avait travaillé en centre aéré à temps partiel, avait ouvert des droits : 10 euros par jour, soit 50% de son salaire journalier de référence à 20 euros. Il a repris un CDD payé au smic pendant près de huit mois. À la fin de son CDD, son employeur lui verse 1900 euros correspondant aux congés payés. Il fait sa demande d'allocation à

Pôle emploi. Résultat : on ne fera le calcul de ses allocations que lorsqu'il aura écoulé les 104 jours de ses anciens droits à 10 euros, c'est-à-dire 300 euros par mois.

Mais la cerise sur le gâteau concerne les jours de carence pour congés payés. Ils sont calculés en divisant la somme totale donnée par l'employeur pour les congés payés par

l'ancien salaire journalier moyen, qui avait permis de calculer ses anciens droits (ceux que le salarié avait lorsqu'il était animateur), soit pour ce jeune homme à peu près 1900/20 = 95 jours. En résumé, ce gars va attendre trois mois sans aucun revenu, puis trois mois avec 10 euros par jour, avant qu'enfin on lui calcule ses allocations en se basant sur son

dernier salaire.

Cette mesure va faire qu'effectivement les gens vont encore plus accepter n'importe quel salaire pour n'importe quel emploi, hésiteront avant d'aller en formation et travailleront de plus en plus au noir.

Bonne année tout de même!

Une lectrice de Seine-Saint-Denis

Recul du transport et de l'industrie ferroviaires : le capitalisme sénile



Atelier d'entretien SNCF

Depuis plusieurs semaines, une avalanche d'articles, de rapports et de prises de position gouvernementales font état d'un prétendu déclin inexorable du transport ferroviaire, en particulier sur les longues distances.

En octobre 2014, la Cour des comptes, s'appuyant sur une stagnation de la fréquentation du TGV depuis 2008, publiait un rapport où elle dénonçait « le coût non soutenable » de la grande vitesse. Elle préconisait de lever la restriction sur les modes de transport longue distance routiers, et demandait une réévaluation de tous les projets de LGV (lignes grande vitesse) à l'aune de la rentabilité économique.

Macron-Pépy libéralisent

Le gouvernement s'est empressé d'appliquer ses préconisations. Ainsi, le projet de loi Macron prévoit une telle libéralisation totale du transport par car, avec bien sûr l'appui de Hollande qui, le 5 janvier, a prétendu avec aplomb que ce type de transport était aussi écologique que le train.

Cette orientation est également souhaitée par la direction de la SNCF. Pepy,

son président, ne cesse de répéter qu'il veut faire de la SNCF le « champion de la mobilité »... quel que soit le mode de transport utilisé. Non content de posséder le numéro un du transport routier de marchandises avec sa filiale Géodis, la SNCF vient de se lancer tous azimuts dans le transport par car avec sa filiale IdBus. Faute d'avoir pu mettre la main sur le site de covoiturage Blabla-car, elle a créé sa filiale IdVroom. Bref, le nouveau slogan de la SNCF semble être « À nous de vous faire préférer... la route ! »

Les travailleurs dans le collimateur

L'autre aspect, présenté comme révélateur de la crise du rail, est la chute historique des commandes de matériel exposée le 19 novembre dernier par la Fédération des industries ferroviaires : « Pour l'ensemble des activités ferroviaires en matériel roulant (hors matériel urbain

et périurbain), le chiffre d'affaires France passe de 1,4 milliard d'euros en 2013 à 300 millions d'euros en 2018. » L'activité TGV « fléchit à partir de 2017 pour devenir nulle en 2019 », il n'y a « plus d'activité pour l'ingénierie à partir de 2015 ». Pour les trains Intercités, TER et Transilien, l'activité « s'écroule dès 2016 pour devenir quasiment nulle en 2017 ». La construction de locomotives est « nulle depuis 2013, aucune perspective », « celle des rames est nulle depuis une longue période, et celle de wagons de marchandises, très limitée. Seules les commandes

de métros restent stables ». On ne pourrait dresser un tableau plus sombre.

Bien que l'avenir ne soit pas encore écrit, les premières victimes sont d'ores et déjà les travailleurs de la filière (Alstom, Bombardier ou Caf), dont certains sont menacés dans leur emploi. Le patronat du ferroviaire, quant à lui, n'imagine pas un instant de prendre sur ses profits et jette au contraire en pâture le chiffre de 10 à 15 000 emplois menacés. Kron, le PDG d'Alstom, qui vient d'annoncer le versement de 3,5 et 4 milliards à ses actionnaires pour la fusion avec General Electric, menace l'emploi de 320 salariés de Belfort.

Les cheminots des ateliers de maintenance de la SNCF ne sont pas mieux lotis. Travaillant à effectifs de plus en plus réduits sur des matériels obsolètes, ils doivent sortir coûte que coûte les rames pour le commercial, et parfois au mépris des règles de sécurité et de confort.

Une propagande mensongère

Toute cette propagande, qui présente aujourd'hui

le train longue distance comme obsolète et d'un coût prohibitif est totalement malhonnête. Les coûts prohibitifs sont à rechercher ailleurs. Ainsi les péages que paye la SNCF à RFF pour faire circuler les TGV ont augmenté de 8,5 % par an en moyenne sur la période 2007-2013 ! Autre scandale, la SNCF et RFF versent chaque année 1,7 milliard d'intérêts aux banques. Voilà la cause de l'augmentation des billets de train.

Que les transports, qui sont pourtant un service public nécessaire au fonctionnement de la société, n'aient pas la considération qu'ils méritent montre combien cette société régresse dans tous les compartiments de la vie sociale. Non seulement la bourgeoisie n'investit pas, mais elle exige de l'État pour le maximum de son cash l'abandon des maigres infrastructures publiques, quitte à ramener la société des décennies en arrière. Si une chose doit être changée, c'est avant tout son fonctionnement... et à grande vitesse !

Christian Bernac

Tarifs SNCF : Ségolène Royal joue l'indignée

Après les tarifs de l'électricité et les péages d'auto-route, Ségolène Royal fait mine de s'en prendre aux augmentations des billets SNCF, effectives depuis le 1^{er} janvier. Certes, il y a de quoi être offusqué, car elles peuvent atteindre 2,6 % pour les TER et trains Intercités hors abonnements, ainsi que pour certains billets de TGV. Mais c'est le ministère de

Ségolène Royal lui-même qui a donné le feu vert à ces augmentations et les a même justifiées en affirmant qu'elles étaient « nécessaires à l'amélioration de la qualité du service offert aux voyageurs » ! C'est aussi le gouvernement auquel elle appartient qui continue la politique de désengagement financier de l'État dans ce secteur, comme dans tous les

services publics, et qui, en janvier 2014, a fait passer de 7 à 10 % la taxe sur les transports.

Pendant que Ségolène Royal fait l'étonnée, la direction de la SNCF et le gouvernement s'entendent comme larrons en foire pour laisser les transports publics se dégrader, tout en faisant payer davantage les usagers.

Valérie Fontaine

Ruptures « conventionnelles » : encore des suppressions d'emplois

D'après les chiffres publiés par le ministère du Travail, 2014 aura vu un nouveau record pour les ruptures conventionnelles conclues entre salariés et employeurs : plus de 320 000 en un an. Depuis la mise en place de cette disposition par le gouvernement Fillon en 2008, leur fréquence n'a cessé d'augmenter et on arrive maintenant au total de 1 700 000 ruptures.

Les ruptures conventionnelles, qui concernent exclusivement les CDI, sont un moyen avantageux pour les patrons de supprimer des emplois quand il leur est moins facile,

juridiquement, de licencier. Elles leur évitent d'avoir à faire un plan social ou de risquer de se retrouver aux Prud'hommes suite à un licenciement contesté. C'est ce qui explique leur succès

auprès des employeurs, qui en sont à l'origine dans plus de la moitié des cas. En 2008, à leur instauration, Parisot, alors présidente du Medef, avait d'ailleurs qualifié la nouvelle disposition de « fleuron de la flexisécurité à la française » !

Pour réduire leurs effectifs, sans payer les indemnités prévues en cas de licenciement, les patrons ont toujours cherché à pousser leurs salariés à démissionner, en mettant en œuvre toutes sortes de pressions,

de harcèlements. Par rapport à une démission, la rupture conventionnelle permet au salarié de percevoir les allocations chômage. Mais cette disposition juridique, loin d'offrir une liberté supplémentaire aux salariés, est le plus souvent un pis-aller. D'autant plus qu'en général les indemnités de départ se limitent au niveau minimum prévu par la convention collective de l'entreprise.

L'égalité dans les rapports entre patrons et

salariés est une fiction, les travailleurs en font l'expérience tous les jours. Et les ruptures conventionnelles sont surtout un moyen de licencier « sans conflit », comme écrit le Medef, révélant par ces simples mots le nœud de l'affaire. Ce n'est certes pas avec son accord que les travailleurs obtiendront du patronat l'arrêt des licenciements et la répartition du travail entre tous.

Pierre Merlet

Aciéries d'Imphy (Nevers): trois licenciements inadmissibles

Début décembre, aux aciéries d'Imphy, un travailleur victime d'un accident grave sur un laminoir un mois auparavant était licencié pour faute grave.

Plusieurs débrayages ont alors eu lieu, jusqu'aux congés de fin d'année. Des travailleurs n'admettaient pas le licenciement pour manquement à la sécurité, alors que le laminoir ne s'est pas arrêté net quand le vêtement du camarade y a été pris, ce qui indique un manquement grave à la sécurité dont est responsable la direction. D'ailleurs depuis, quand le portillon est franchi, le

laminoir s'arrête.

De plus, dans la foulée, deux autres travailleurs ont été licenciés pendant les congés, eux aussi pour manquement à la sécurité. L'un à l'Aciérie, parce qu'il est redescendu dans une fosse sans détecteur de gaz, sous les yeux d'un responsable. Mais la direction ne dit rien sur le nombre insuffisant de ces détecteurs.

La direction a reproché

au troisième camarade, cariste, de n'avoir pas manœuvré suffisamment pour transporter sa charge en toute sécurité. Elle n'a jamais eu aucun reproche à lui faire jusque-là, mais elle ose le jeter dehors deux ans avant sa retraite.

Ces trois licenciements sont à effet immédiat et sans indemnités.

Au bout de deux jours de reprise, le climat est lourd d'écœurement, mais aussi de craintes. Beaucoup accusent le coup et se demandent comment continuer maintenant dans cette ambiance.

Correspondant LO

Groupe Faurecia: il y a de quoi maintenir les emplois et augmenter les salaires

Comme tous les grands groupes capitalistes qui fournissent en pièces et équipements les constructeurs automobiles, le groupe Faurecia a battu en 2014 ses records de ventes et de profits. Avec plus de 18 milliards d'euros de chiffre d'affaires annuel, il est même passé de la 83^e place en 2010 à la 5^e au classement des cent premiers équipementiers mondiaux en 2014.

Pas étonnant alors que son cours en Bourse ait progressé de 11 % en un an, pour le plus grand bénéfice de ses actionnaires dont le principal, à 57 %, est le groupe PSA et la riche famille Peugeot.

Mais, pendant que les actionnaires se remplissent les poches, dans les usines, les discours sur la performance et la compétitivité se traduisent par des réductions d'effectifs, l'accroissement de la charge de travail et le chantage à la fermeture de sites.

Ainsi à Caligny, près de Flers dans l'Orne, où 1 250 travailleurs produisent des glissières de sièges et des pare-chocs, les

effectifs n'ont pas cessé de baisser depuis le regroupement en 2009 des trois sites implantés à Flers et aux alentours, qui employaient à cette date 1 650 salariés. Et depuis, les travailleurs se sont vu imposer un accord sur la compétitivité, approuvé par le syndicat majoritaire CFDT, qui permet au patron de bloquer toute augmentation de salaire et de récupérer onze des quinze jours de congés RTT pour programmer du chômage technique.

À Bains-sur-Oust, en Ille-et-Vilaine, c'est le chantage à la fermeture que le patron fait peser sur les 356 salariés du site, qui a été fermé du 16 décembre

au 7 janvier, fermeture alignée sur celle de PSA. L'usine, qui produit des planches de bord et des pièces textiles pour la Citroën C5 et la Peugeot 508, tourne quatre jours sur cinq. Tous les intérimaires ont été licenciés. Et, en plus des pertes de congés comme dans les autres usines du groupe, les travailleurs de Bains ont vu leur salaire bloqué pour 2015 et « modéré » pour 2016 ; ils ont même été volés de 8 euros sur la partie fixe de la prime de panier mensuelle !

Il est inacceptable que les travailleurs payent sur leurs salaires et leurs emplois pour assurer l'accroissement des profits d'une poignée de gros actionnaires. C'est dans ce matelas de profits et de dividendes qu'il est nécessaire et justifié de prendre, pour préserver les emplois et les salaires de tous les travailleurs du groupe.

Correspondant LO

RLD-Les Lilas: une semaine de grève dans la dignité et la solidarité

Les travailleurs de la blanchisserie des Lilas (RLD) ont fait une semaine de grève du 24 décembre au 1^{er} janvier contre la fermeture de leur usine. Ils refusent le plan de suppression de 72 emplois aux Lilas.

C'est l'annonce des propositions du patron qui a mis le feu aux poudres. Il prévoit, pour ceux qui seraient licenciés, une prime correspondant à peu près au minimum légal et un congé de reclassement insignifiant. En tenant compte du délai de carence qui peut aller jusqu'à six mois pour les travailleurs licenciés lors d'un PSE, ceux-ci se retrouveraient donc dehors avec quasiment rien.

Dans son plan, RLD fait mine de proposer 62 reclassements. Mais ceux qui accepteraient seraient forcés d'aller travailler dans d'autres sites, souvent à des dizaines de kilomètres, sans aucune idée de leur futur poste, si ce n'est la certitude qu'ils prendront la place d'ouvriers en CDD licenciés. Et ils n'auraient aucune garantie non plus de pérennité de leur emploi, car le PDG du groupe a aussi annoncé, pour 2015, 15 % d'emplois en moins sur les 2 100 actuels. Autant dire que la fermeture des Lilas n'est que le début d'un vaste plan d'attaques contre tous les travailleurs du groupe, plan concocté par les nouveaux actionnaires du groupe, Vermeer capital. Contrairement à ce qu'une partie de la gauche locale raconte, il ne s'agit pas d'un fonds de pension anglo-saxon, mais d'un fonds d'investissements dirigé par d'anciens PDG français, comme Michel Bon, ex-PDG de Carrefour et de France Télécom, dont la spécialité est de placer des capitaux dans des entreprises pour en tirer en un minimum de temps des profits conséquents.

Dans ce contexte, l'arrogant patron de RLD, convaincu de pouvoir jeter les travailleurs à la rue sans réaction, a très mal supporté la grève. Pour essayer d'intimider les grévistes, il a payé un huissier pour constater un prétendu blocage de l'usine et témoigner de menaces contre les non-grévistes. Mardi 30 décembre, six grévistes ont été assignés au tribunal.

Mais le 2 janvier les salariés, qui avaient repris le travail le matin, ont de nouveau débrayé massivement pour accompagner leurs camarades assignés. Ils tenaient à faire savoir qu'ils n'étaient ni des casseurs, ni des voyous, mais des ouvriers dignes et solidaires entre eux, défendant leur emploi. Et le patron a été débouté de ses demandes.

Les différents cadres de l'entreprise ont passé du temps à dire que la grève ne servait à rien et qu'elle aiderait le patron à fermer plus rapidement. En réalité, sous la menace de clients non livrés, la direction a dû louer un local supplémentaire pour stocker le linge récupéré subrepticement le soir aux Lilas. Des intérimaires ont été embauchés pour tenter de leur faire faire le travail des grévistes. Malgré cela, les commandes n'ont pas été honorées et bien des clients de RLD se sont plaints de ne plus recevoir leurs vêtements de travail. Et quand des travailleurs des Lilas sont allés voir ceux d'autres sites, ils ont constaté à leur grande surprise que le PDG régional était sur place et avait multiplié les heures supplémentaires pour empêcher cette rencontre aux portes de l'usine.

Durant cette semaine de grève, les ouvriers de RLD ont pu mesurer avant tout la force de la solidarité entre eux. Ils avaient quasiment tous été en grève, du jamais vu dans cette usine. Chacun avait pu raconter à d'autres les heures supplémentaires jamais payées pour les chauffeurs, les linges rajoutés à la dernière minute pour les ouvrières, les difficultés particulières du tri du linge sale. Lundi 5 janvier, la troisième réunion pour le PSE ne donnait pas grand-chose, si ce n'est que, pour la première fois, une prime supralégale de 2 700 euros pour tous était proposée. On reste très loin du compte et, malgré l'arrêt de la grève, la lutte n'est pas finie.

Correspondant LO



Sanofi – Quetigny : une fin d'année pas comme les autres

La grève des travailleurs de Sanofi à Quetigny, près de Dijon, s'est terminée le vendredi 19 décembre. Pendant sept semaines, face au plan de cession de leur site au sous-traitant pharmaceutique Delpharm, les salariés ont défendu leurs conditions de travail, leurs salaires et leurs emplois.

Le lundi 15 décembre, une assemblée générale décidée par les syndicats CFDT et CGT s'est tenue, pour rendre compte de ce qui s'était passé au comité d'entreprise du vendredi 12 décembre. Ces réunions portaient sur un vote consultatif concernant les questions : « Êtes-vous pour ou contre la cession du site à Delpharm ? » et « Êtes-vous d'accord avec la signature d'un protocole de fin de conflit ? » À l'issue de la réunion, la cession ayant été entérinée, les grévistes en colère ont bloqué toutes les entrées du site parce que les syndicats, ouvertement opposés à la grève, en

avaient signé la fin. Mais aussi et surtout parce que, malgré leur détermination, ils n'avaient pu entraîner les autres travailleurs de Sanofi et faire pression pour obtenir plus que ce que la direction avait lâché au cours de la grève.

Et pourtant, au cours de cette journée mouvementée, d'autres travailleurs des sites de production d'Amilly et de Vertolaye sont venus apporter leur soutien, et la plupart d'entre eux ont participé au blocage du site. En rentrant chez eux, les ouvriers venus soutenir leurs camarades de Quetigny ont été menacés, pour certains,

d'être mis à pied. Le prétexte invoqué étant qu'ils avaient « contribué au déséquilibre moral et physique du groupe ». Les ouvriers ont répondu « Chiche ? », ce qui a surpris la direction, qui n'a peut-être pas osé appliquer les sanctions parce que le climat, malgré tout, est tendu dans l'ensemble du groupe, et elle le sait mieux que quiconque.

Lors de la dernière journée de la grève, une petite trentaine de grévistes sont montés au site de la Croix-de-Berny, à Antony en banlieue parisienne, où se tenait le comité central d'entreprise (CCE). Les travailleurs de Quetigny tenaient à faire entendre leur colère et à montrer leur détermination en face des plus hautes instances du groupe Sanofi. Pour ce baroud d'honneur, ils ont déployé banderoles et pancartes devant les deux

entrées du site. Ils ont également bloqué, pendant un instant, les allées et venues des voitures, distribué des tracts autour d'eux, cherchant à s'adresser aux autres travailleurs de Sanofi, discuté avec les passants de leur situation mais aussi de la situation générale.

D'autres travailleurs étaient là, venus des sites de Vitry-sur-Seine et de Saint-Aubin-les-Elbeuf pour soutenir les grévistes et montrer la solidarité présente sur plusieurs sites du groupe parmi les travailleurs. À midi, lorsque les grévistes ont demandé à pouvoir manger au réfectoire du site avec ceux qui les accompagnaient, des proches et des militants, la direction a tergiversé pendant une heure, pour au final répondre qu'elle n'acceptait que les collaborateurs de Sanofi, c'est-à-dire les employés du groupe. Les travailleurs de

Sanofi Quetigny, indignés, ont clamé que c'était « une honte, pour un groupe qui fait des milliards de bénéfices, de refuser le repas à trente personnes ! » Ils ont donc refusé d'aller manger sans leurs proches et ceux qui les accompagnaient et ils ont préféré manger tous ensemble, dehors.

Au final, la direction a cédé une augmentation de la prime de cession, la faisant passer de 5 000 à 20 000 euros brut. Ce n'est pas ce que les travailleurs réclamaient : à juste titre parce que, lorsque Sanofi aura dégagé ses responsabilités de cet accord commercial, que restera-t-il de ces 20 000 euros ? Cependant, c'est une réelle avancée et les grévistes de Sanofi – Quetigny l'ont gagnée de haute lutte.

Correspondant LO

Adoma (ex-Sonacotra) : vers la privatisation

Le gouvernement a donné le 12 décembre son feu vert pour la vente du capital de l'État dans Adoma, l'ex-Sonacotra, la première société française en charge des foyers et de l'hébergement d'urgence avec près de 70 000 logements gérés. Elle passera entre les mains de la Société nationale immobilière (SNI), une filiale de la Caisse des dépôts qui en

contrôle déjà près de 43 %.

Ce ne sera pas une privatisation à proprement parler, puisque la SNI relève du domaine public via la Caisse des dépôts, mais les associations s'en inquiètent, car le patron de la SNI n'a jamais caché ses intentions dans le domaine du logement social. Il a proposé la vente de 200 000 logements HLM, qui rapporterait 10 milliards

d'euros. En ce qui concerne Adoma, il entend vendre des foyers, situés dans des banlieues où le prix du mètre carré a explosé, pour les reconstruire plus loin, ce qui représentera bien sûr une gêne pour les travailleurs qui devront s'y transférer. Et, comme dans les années 1950 et 1960 l'État avait beaucoup construit pour les travailleurs immigrés

venus travailler en France, la SNI réalisera de belles plus-values, jusque-là seulement latentes. En fait, la SNI entend s'aligner sur Icade, l'autre filiale immobilière de la Caisse des dépôts, qui a été partiellement introduite en Bourse et agit comme les sociétés immobilières du privé.

L'État ne retirerait finalement que 70 millions de

son retrait du capital de la SNI. Mais, en des temps où il est à la recherche de recettes, c'est sans doute toujours ça de pris. Les conséquences pour les locataires des foyers Adoma ne peuvent être que négatives, mais c'est bien le dernier des soucis de Valls et de son gouvernement.

Cédric Duval

QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte Ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie *Lutte Ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel

au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte Ouvrière Lutte de classe
 Nom Prénom
 Adresse
 Code Postal Ville

Ci-joint la somme de :
 Chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : CCP 26 274 60 R Paris
 à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 233, 75865 PARIS Cedex 18

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de classe
	6 mois	Un an	Un an
Destination			
France, Outre-mer	20 €	40 €	15 €
Outre-mer avion	28 €	56 €	17 €
Union européenne de l'Ouest, Suisse	38 €	76 €	21 €
Reste de l'Europe	35 €	70 €	20 €
Amérique du Nord, Proche et Moyen Orient, Asie	42 €	84 €	22 €
Afrique, Amérique centrale et du Sud, Océanie	46 €	91 €	24 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos

www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Pour les malvoyants
www.lutte-ouvriere-audio.org

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron – 6, rue Florian 93500 Pantin – Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 – Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. – Tirage : 12 000 exemplaires. Impression : Rotos-Press Numeris, 36, boulevard Robert-Schumann 93190 Livry-Garçon. – Commission paritaire des publications n° 1019 C 85576 – ISSN 0024-7650 – Dépôt légal janvier 2015.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron, 6, rue Florian - 93500 Pantin.
 Lutte Ouvrière (Île-de-France) c/o Éditions d'Avron, 155, avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 – Télécopie : 01 48 10 86 26

Grèce : que promet Syriza ?

Depuis que les élections législatives grecques ont été fixées au 25 janvier prochain, une éventuelle victoire de Tsipras et de son parti Syriza, la coalition de la gauche radicale, est présentée par de nombreux politiciens, en Grèce ou ailleurs, comme une catastrophe pour l'économie du pays et de l'Europe.

Tsipras affirme sa volonté d'endiguer la crise humanitaire en fournissant aux ménages les plus pauvres une aide alimentaire, de l'électricité, des soins et des transports gratuits et il promet de relever progressivement les pensions les plus basses. Il envisage d'autres mesures : pour les particuliers ou les petits entrepreneurs endettés, la suppression des saisies sur les comptes bancaires ou les logements, un allègement des dettes ; pour les salariés, le rétablissement du salaire minimum à 750 euros, un programme d'emplois dans le public et le privé. Une partie des fonctionnaires mis « en réserve » par le gouvernement Samaras devrait être réintégrée sans pour autant que le nouveau gouvernement renonce à réduire

leur nombre, même si Tsipras promet d'évaluer les fonctionnaires par des procédures « objectives ».

Où trouver l'argent ? Pour le dirigeant de Syriza, il faut faire payer l'oligarchie financière, lutter contre l'évasion fiscale, créer un impôt sur les grandes fortunes immobilières ; il promet de réprimer le « crime économique », la contrebande des carburants, et de mieux utiliser les fonds européens tels que le Fonds de stabilisation financière. Car contrairement à ce que l'on entend, il ne propose pas de quitter l'Union européenne.

Campagne électorale oblige, Syriza maintient qu'il est nécessaire « d'annuler une grande partie de la valeur nominale de la dette publique, d'imposer un

moratoire sur le remboursement », et ce qu'il appelle la « partie légitime » de cette dette devrait être remboursée au fur et à mesure du rétablissement de l'économie grecque. Tout serait fait « dans le cadre d'un accord européen », et de façon progressive, y compris la suppression des mémorandums, ces plans d'austérité imposés par la Troïka, c'est-à-dire l'Union européenne, la Banque centrale européenne et le FMI.

Comparées à la politique du gouvernement d'Antonis Samaras, le chef de file du parti de droite la Nouvelle Démocratie, les mesures prônées par Tsipras apparaissent comme radicales. Mais seul l'avenir dira si elles seront autre chose que des promesses électorales qui s'évanouiront devant les premières pressions des milieux financiers. Il n'y a pas à chercher loin pour en trouver des exemples.

Tsipras et son parti Syriza cherchent à accéder au gouvernement dans le cadre d'un système qu'ils ne remettent pas fondamentalement en cause,

même si Tsipras parsème ses discours d'attaques contre le « libéralisme économique » et les « marchés omnipotents ». Pour mettre en œuvre leur politique, ils ne demandent que des votes. Ils n'évoquent pas la nécessité de créer un autre rapport de force, qui seul permettrait à la population de remettre vraiment en cause l'emprise de l'oligarchie financière sur la société.

Au contraire, depuis que ses succès électoraux ont porté Syriza sur le devant de la scène, son leader a cherché à se montrer responsable devant tous les décideurs politiques et économiques. En 2014, devant le congrès de SEV, le Medef grec, il a plaidé pour l'établissement de bonnes relations entre les patrons et son parti pour le bien de l'économie nationale. Il a fait le tour de certains cercles d'économistes libéraux, à Londres ou à Washington, pour les convaincre qu'il n'était pas « aussi dangereux que certains le pensent ». Et si on en croit le *Financial Times*,

certains investisseurs l'ont trouvé « plus pragmatique que ne le laissait supposer la rhétorique de Syriza dans le passé ». En août 2014, Tsipras a même poussé le sens des responsabilités jusqu'à aller passer quelques jours au Mont Athos, ce foyer ultraréactionnaire de l'orthodoxie grecque : une place de Premier ministre vaut bien une messe !

Quand Tsipras affirme : « La victoire de Syriza sera le commencement d'un grand effort national pour sauver la société et reconstruire notre pays », c'est finalement aux dirigeants du monde capitaliste que Tsipras s'adresse, au moins autant qu'aux électeurs, et bien plus qu'à la classe ouvrière en tant que telle. Celle-ci a déjà largement payé « l'effort national » que lui demandent depuis des années les capitalistes grecs et européens. Ce sont ceux-là qu'il faudra faire payer et pour cela, ce n'est pas sur Tsipras qu'il faut compter.

Sylvie Maréchal

Dette grecque : Merkel et Hollande, porte-parole des banquiers

Les sondages évoquant une victoire de Syriza aux élections législatives grecques du 25 janvier ont visiblement été pris au sérieux par les dirigeants politiques européens et le monde de la finance.

À tout seigneur tout honneur, la chancelière allemande a dégainé la première. Selon le site internet de l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, Angela Merkel « juge quasiment inévitable » une sortie de la Grèce de la zone euro en cas d'accession du dirigeant Alexis Tsipras à la tête du gouvernement. À sa suite, un autre responsable de la CDU a tracé le scénario,

avançant que « en cas de sortie de l'euro, les dettes (de la Grèce) ne pourraient pas être remboursées, et l'Allemagne porterait une part significative du fardeau ».

Autre dirigeant, autre image, Hollande déclare avec son hypocrisie habituelle que « les Grecs sont libres de décider souverainement de leur gouvernement. [...] Quant à l'appartenance à la zone euro, c'est à la Grèce

seule d'en décider ». Puis il rappelle que « les gouvernants auront à respecter les engagements pris ».

Auparavant, trois semaines plus tôt à Athènes, le socialiste Moscovici, désormais commissaire européen à l'économie, prévenait que « l'idée d'envisager de ne pas rembourser une dette énorme est suicidaire. Ce n'est pas possible, cela signifierait faire défaut et c'est ce que nous avons cherché à éviter pendant des années ».

La première préoccupation des dirigeants européens est comme toujours

de rassurer ce qu'ils appellent « les marchés », c'est-à-dire la grande bourgeoisie capitaliste : quoi qu'il arrive, on continuera de pressurer les peuples pour lui payer, rubis sur l'ongle, les intérêts de sa dette. Et si une inquiétude perce, ce n'est pas tant de la possible victoire électorale du parti Syriza : ses dirigeants ont déjà mis les choses au point. Il n'est plus question pour eux de refuser de rembourser la dette, que la population devrait payer pendant trente-deux ans, mais seulement de la renégocier.

En revanche, ce qui motive les coups de menton des uns, les admonestations des autres, et le bref accès de panique des Bourses, c'est l'hypothèse d'une poussée de colère de la population grecque qui se traduirait, sur le plan électoral, par une victoire de Syriza. Et surtout, si cette colère ne s'arrêtait pas là.

Ce serait pourtant tout ce que l'arrogance de ces financiers et de ces politiciens manipulateurs mériterait.

Viviane Lafont

Fêtes de Lutte Ouvrière

Beauvais

Dimanche 1er février à partir de 11 heures

Espace Argentine

Maisons-Alfort

Samedi 7 février à partir de 18 heures

Salle du Moulin-Brûlé - 47, avenue Foch
à 18 heures : rencontre-débat avec Nathalie Arthaud

Bobigny

Samedi 7 février à 18 heures

Salle Max-Jacob - 36, rue de Vienne

